

Globethics Repository

The logo consists of the word "Globethics" in white, sans-serif font, centered within a solid blue rectangular background.

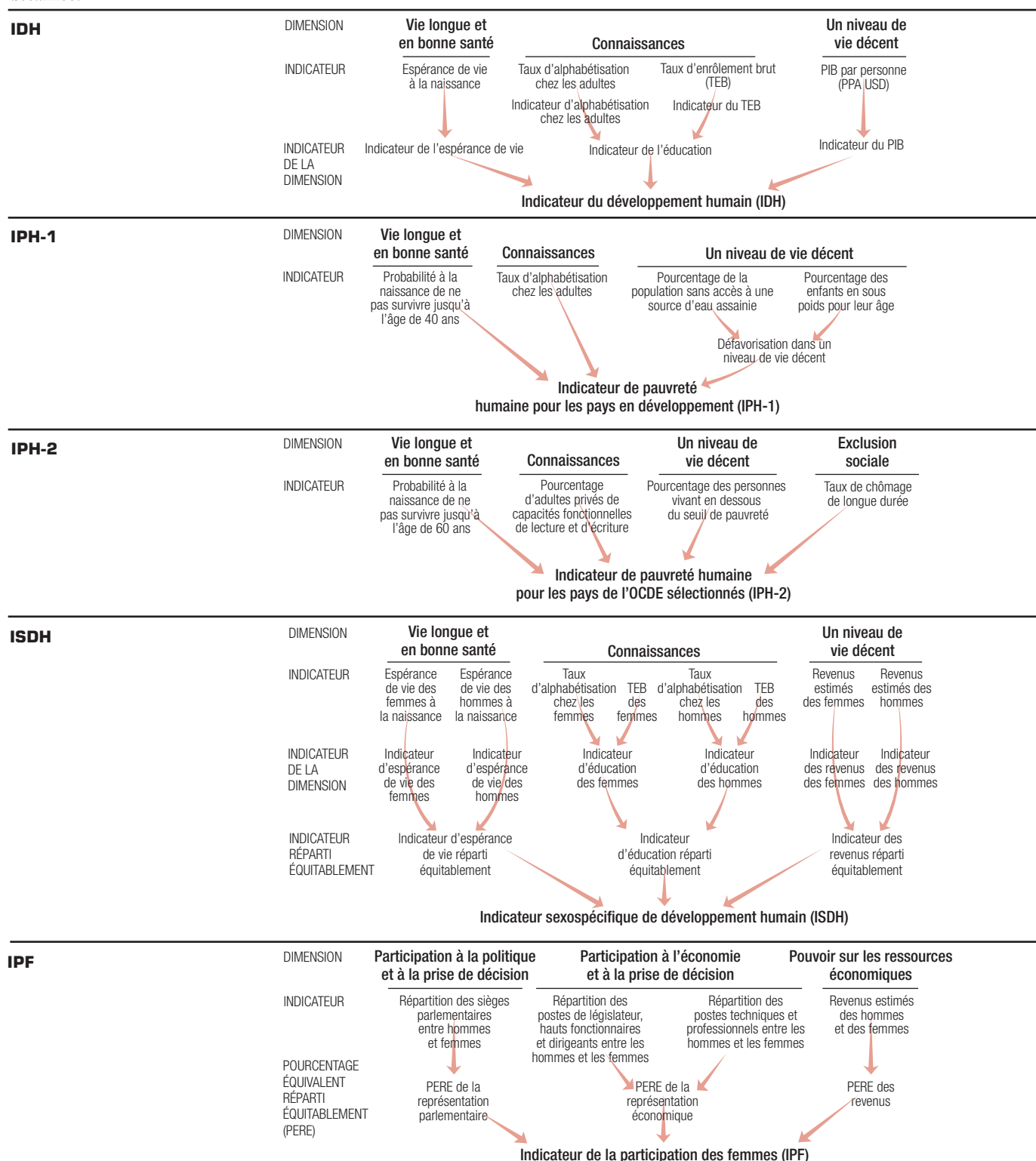
Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 - La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé [Couverture; Notes, Note bibliographique, Bibliographie; Indicateurs du développement humain; Notes techniques; Errata (English)]

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Article
Authors	Watkins, Kevin
Publisher	UNDP
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-15 05:30:57
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/176011

Calcul des indicateurs du développement humain

Le diagramme résume la façon dont les cinq indicateurs du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain* sont établis, en soulignant leurs similitudes et leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit une explication détaillée.

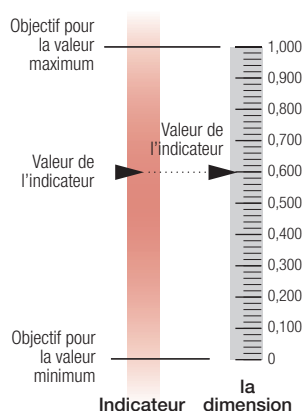


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est une mesure sommaire du développement humain. Il mesure les réalisations moyennes dans un pays et dans trois dimensions fondamentales du développement humain :

- Une vie longue et en bonne santé, telle que mesurée par l'espérance de vie à la naissance.
- Les connaissances, mesurées par le taux d'alphabétisation chez les adultes (avec un coefficient de pondération de deux tiers) et le taux d'enrôlement combiné primaire, secondaire et tertiaire (avec coefficient de pondération d'un tiers).
- Un niveau de vie décent, mesuré par le PIB par personne en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA) en dollars US.

Avant de calculer l'IDH, il convient de créer un indicateur pour chacune de ces dimensions. Pour calculer ces indicateurs - l'espérance de vie, l'éducation et le PIB - des valeurs minimum et maximum (objectifs) sont choisis.



La performance de chaque dimension est exprimée sous la forme d'une valeur entre 0 et 1 et en appliquant la formule générale suivante :

$$\text{Indicateur de dimension} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimum}}{\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}}$$

L'IDH est ensuite calculé comme une simple moyenne des indicateurs de la dimension. Le carré sur la droite illustre le calcul de l'IDH pour un pays échantillon.

Objectifs pour le calcul de l'IDH

Indicateur	valeur maximum	valeur minimum
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation chez les adultes (%)*	100	0
Taux d'enrôlement brut combiné (%)	100	0
PIB par personne (PPA USD)	40 000	100

* L'objectif pour le calcul de l'alphabétisation chez les adultes implique que le taux maximum d'alphabétisation soit de 100 %, en pratique, les taux d'alphabétisation dépassant 99 % sont plafonnés à 99 % lors du calcul de l'IDH.

Calcul de l'IDH

Cette illustration du calcul de l'IDH est établie au moyen de données concernant la Turquie.

1. Calcul de l'indicateur de l'espérance de vie

L'indicateur de l'espérance de vie mesure les résultats relatifs d'un pays s'agissant de l'espérance de vie à la naissance. Pour la Turquie avec une espérance de vie de 71,4 ans en 2005, l'indicateur d'espérance de vie est de 0,773.

$$\text{Indicateur d'espérance de vie} = \frac{71,4 - 25}{85 - 25} = 0,773$$

2. Calcul de l'indicateur d'éducation

L'indicateur d'éducation mesure les résultats relatifs d'un pays s'agissant de l'alphabétisation des adultes et l'enrôlement brut combiné primaire, secondaire et tertiaire. Tout d'abord, on calcule un indicateur d'alphabétisation chez les adultes et un pour enrôlement brut combiné. Puis ces deux indicateurs sont combinés pour créer l'indicateur d'éducation, avec un coefficient de pondération de deux tiers pour l'alphabétisation chez les adultes et un coefficient de pondération d'un tiers pour l'enrôlement brut combiné. La Turquie dispose d'un taux d'alphabétisation chez les adultes de 87,4 % en 2005 et un taux d'enrôlement combiné de 68,7 % en 2005, l'indicateur d'éducation est de 0,812.

$$\text{Indicateur d'alphabétisation chez les adultes} = \frac{87,4 - 0}{100 - 0} = 0,874$$

$$\text{Indicateur d'enrôlement brut} = \frac{68,7 - 0}{100 - 0} = 0,687$$

$$\begin{aligned} \text{Indicateur d'éducation} &= \frac{2}{3} (\text{indicateur d'alphabétisation chez les adultes}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indicateur d'enrôlement brut}) \\ &= \frac{2}{3} (0,874) + \frac{1}{3} (0,687) = 0,812 \end{aligned}$$

3. Calcul de l'indicateur PIB

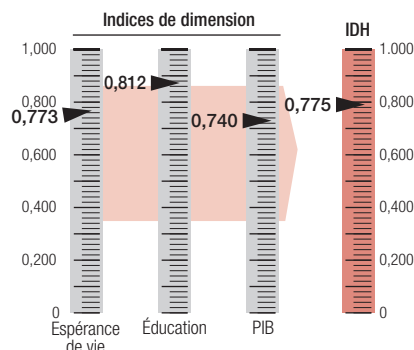
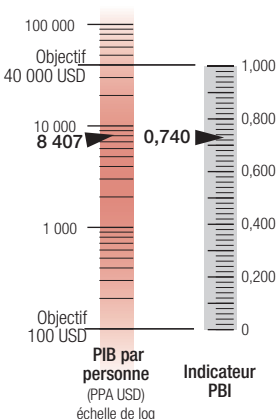
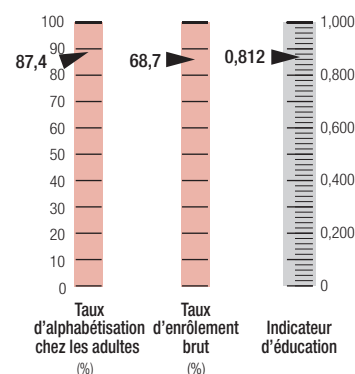
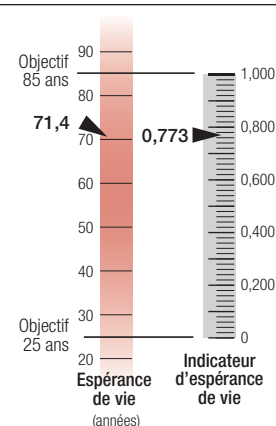
L'indicateur PIB est calculé au moyen du PIB par personne (PPA USD). Le revenu de l'IDH sert de succédané à toutes les dimensions du développement humain non traduites dans une vie longue et en bonne santé et dans la connaissance. Le revenu est ajusté car l'obtention d'un niveau décent de développement humain ne requiert pas de revenu illimité. Par conséquent, on utilise le logarithme de revenu suivant : Pour la Turquie, avec un PIB par personne de 8 407 USD (PPA USD) en 2005, l'indicateur PIB est de 0,740.

$$\text{Indicateur PIB} = \frac{\log(8,407) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,740$$

4. Calcul de l'IDH

Une fois les indicateurs de la dimension calculés, il est simple de déterminer l'IDH. Il s'agit d'une simple moyenne des indicateurs des trois dimensions.

$$\begin{aligned} \text{IDH} &= \frac{1}{3} (\text{indicateur d'espérance de vie}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indicateur d'éducation}) + \frac{1}{3} (\text{indicateur PIB}) \\ &= \frac{1}{3} (0,773) + \frac{1}{3} (0,812) + \frac{1}{3} (0,740) = 0,775 \end{aligned}$$



L'indicateur de pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure les résultats moyens, l'IPH-1 mesure les *défavorisations* dans les trois dimensions fondamentales du développement humain capturées dans l'IDH :

- Une vie longue et en bonne santé - vulnérabilité au décès à un âge relativement jeune, telle que mesurée par la probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 40 ans.
- Connaissances - exclusion du monde de la lecture et des communications, telle que mesurée par le taux d'alphabétisation chez les adultes.
- Un niveau de vie décent - manque d'accès aux approvisionnements économiques généraux, tel que mesuré par la moyenne non pondérée de deux indicateurs, le pourcentage de la population sans accès à une source d'eau assainie et le pourcentage des enfants en sous poids pour leur âge.

Le calcul de l'IPH-1 est plus simple que le calcul de l'IDH. Les indicateurs de mesure des défavorisations sont déjà normalisés entre 0 et 100 (car elles sont exprimées en tant que pourcentages), donc il n'est pas nécessaire de créer des indicateurs de dimension comme pour l'IDH.

Indicateur de pauvreté humaine pour les pays de l'OCDE sélectionnés (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les défavorisations dans les dimensions identiques à l'IPH-1 et capture également l'exclusion sociale. Il traduit donc les défavorisations dans quatre dimensions :

- Une vie longue et en bonne santé - vulnérabilité au décès précoce, telle que mesurée par la probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 60 ans.
- Connaissances - exclusion du monde de la lecture et des communications, telle que mesurée par le pourcentage d'adultes (de 16 à 65 ans) manquant de capacités de lecture et d'écriture.
- Un niveau de vie décent - tel que mesuré par le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (50 % du revenu disponible par foyer ajusté moyen).
- Exclusion sociale - telle que mesurée par le taux de chômage de longue durée (12 mois ou plus).

Calcul de l'IPH-1

1. La mesure de la défavorisation dans un niveau de vie décent

Une moyenne non pondérée de deux indicateurs est utilisée pour mesurer la défavorisation dans un niveau de vie décent.

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population sans accès à une source d'eau assainie}) + 1/2 (\text{enfants en sous poids pour leur âge})$$

Exemple de calcul : Bolivie

Pourcentage de la population sans accès à une source d'eau assainie = 15 %

Pourcentage des enfants en sous poids pour leur âge = 8 %

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (15) + 1/2 (8) = 11,3 \%$$

2. Calcul de l'IPH-1

La formule servant à calculer l'IPH-1 est comme suit :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

Où :

P_1 = Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à un âge de 40 ans (fois 100)

P_2 = Taux d'alphabétisation chez les adultes

P_3 = Moyenne non pondérée de la population sans accès à une source d'eau assainie et des enfants en sous poids pour leur âge

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Bolivie

$P_1 = 15,5 \%$

$P_2 = 13,3 \%$

$P_3 = 11,3 \%$

$$\text{IPH-1} = [1/3 (15,5^3 + 13,3^3 + 11,3^3)]^{1/3} = 13,6$$

Calcul de l'IPH-2

La formule utilisée pour le calcul de l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

Où :

P_1 = Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 60 ans (fois 100)

P_2 = Pourcentage d'adultes privés de compétences de lecture et d'écriture

P_3 = Pourcentage de la population sous le seuil de pauvreté (50 % du revenu disponible par foyer moyen ajusté)

P_4 = Taux de chômage à long terme (se prolongeant 12 mois ou plus)

$\alpha = 3$

Exemple de calcul d'échantillon : Canada

$P_1 = 8,1 \%$

$P_2 = 14,6 \%$

$P_3 = 11,4 \%$

$P_4 = 0,5 \%$

$$\text{IPH-2} = [1/4 (8,1^3 + 14,6^3 + 11,4^3 + 0,5^3)]^{1/3} = 10,9$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur de α a une incidence importante sur l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH est la moyenne de ses dimensions. Lorsque α augmente, une pondération plus importante est donnée à la dimension dans laquelle la défavorisation est la plus importante. Ainsi, lorsque α augmente vers l'infini, l'IPH s'approche de la valeur de la dimension dans laquelle la défavorisation est la plus importante (pour la Bolivie, l'exemple utilisé pour calculer l'IPH-1, cette valeur serait de 15,5, égale à la probabilité à la naissance de ne pas atteindre l'âge de 40 ans).

Dans ce Rapport, la valeur 3 sert à fournir une pondération additionnelle et non totale aux domaines dans lesquels la défavorisation est plus aiguë. Pour une analyse détaillée de la formule mathématique de l'IPH, se reporter à Sudhir Anand et Amartya Sen, "Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective" et à la fiche technique figurant dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (se reporter à la bibliographie indicative de cette fiche technique).

L'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH)

Tandis que l'IDH mesure des résultats moyens, l'ISDH ajuste le résultat moyen pour traduire les *inégalités* entre les hommes et les femmes dans les dimensions suivantes :

- Une vie longue et en bonne santé, telle que mesurée par l'espérance de vie à la naissance.
- Connaissances, telles que mesurées par le taux d'alphabétisation chez les adultes et le taux combiné brut d' enrôlement primaire, secondaire et tertiaire.
- Niveau de vie décent, tel que mesuré par les revenus estimés (PPA USD).

Le calcul de l'ISDH comprend trois étapes. Tout d'abord, les indicateurs des hommes et des femmes dans chaque dimension sont calculés en vertu de cette formule générale :

$$\text{Indicateur de dimension} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimum}}{\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}}$$

Puis, les indicateurs des femmes et des hommes dans chaque dimension sont combinés de façon à pénaliser les différences des résultats entre les hommes et les femmes. L'indicateur en résultant, dénommé l'indicateur équitablement réparti, est calculé en vertu de cette formule générale :

$$\begin{aligned} & \text{Indicateur équitablement réparti} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indicateur féminin}^{1-2})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indicateur masculin}^{1-2})]\}^{1/2} \end{aligned}$$

€ mesure l'aversion envers l'inégalité. Dans l'ISDH € = 2. Ainsi, l'équation générale est la suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indicateur équitablement réparti} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indicateur féminin}^{-1})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indicateur masculin}^{-1})]\}^{-1} \end{aligned}$$

ce qui fournit la moyenne harmonieuse des indicateurs féminin et masculin.

Ensuite, on calcule l'ISDH en combinant les trois indicateurs équitablement répartis dans une moyenne non pondérée.

Objectifs pour le calcul de l'ISDH

Indicateur	valeur maximum	valeur minimum
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	87,5	27,5
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation chez les adultes (%)	100	0
Taux d' enrôlement brut combiné (%)	100	0
Revenus estimés (PPA USD)	40 000	100

Note : Les valeurs maximum et minimum (objectifs) pour l'espérance de vie sont de 5 années supérieures pour les femmes afin de tenir compte de leur espérance de vie plus longue. Pour conserver la relation entre les valeurs des femmes et des hommes de chaque indicateur, les valeurs échelonnées sont calculées en lieu et place des chiffres où soit les valeurs masculines, soit féminines ont dépassé le seuil (dans le cas de l'Alphabétisation chez les adultes, une valeur seuil pratique de 99% est utilisée). L'échelonnement est réalisé en multipliant les valeurs féminines et masculines par la valeur du seuil pratique divisée par la valeur reportée maximum pour les femmes ou les hommes.

Calcul de l'ISDH

Cette illustration du calcul de l'ISDH est établie au moyen de données concernant la Turquie.

1. Calcul de l'indicateur d'espérance de vie équitablement réparti

Il convient tout d'abord de calculer des indicateurs séparés pour les hommes et les femmes s'agissant de l'espérance de vie, au moyen de la formule générale des indicateurs de dimension.

FEMME	HOMME
Espérance de vie : 48,4 ans	Espérance de vie : 47,6 ans
Indicateur d'espérance de vie = $\frac{48,4 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,348$	Indicateur d'espérance de vie = $\frac{47,6 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,419$

Ensuite, les indicateurs féminins et masculins sont combinés afin de créer l'indicateur d'espérance de vie équitablement réparti au moyen de la formule générale des indicateurs équitablement répartis.

FEMME	HOMME
Part de la population : 0,504	Indicateur d'espérance de vie : 0,348
Part de la population : 0,496	Indicateur d'espérance de vie : 0,419

$$\text{Indicateur d'espérance de vie équitablement réparti} = \{[0,504 (0,348^{-1})] + [0,496 (0,419^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,380}$$

2. Calcul de l'indicateur d'éducation équitablement réparti

Tout d'abord, les indicateurs des taux d'alphabétisation chez les adultes et le taux d' enrôlement brut combiné primaire, secondaire et tertiaire sont calculés séparément pour les femmes et les hommes. Le calcul de ces indicateurs est simple, puisque les indicateurs utilisés sont déjà normalisés entre 0 et 100.

FEMME	HOMME
Taux d'alphabétisation chez les adultes : 81,8 %	Taux d'alphabétisation chez les adultes : 80,4 %
Indicateur d'alphabétisation chez les adultes : 0,818	Indicateur d'alphabétisation chez les adultes : 0,804
Taux d' enrôlement brut : 70,1 %	Taux d' enrôlement brut : 69,0 %
Indicateur d' enrôlement brut : 0,701	Indicateur d' enrôlement brut : 0,69

Puis, l'indicateur d'éducation, qui donne la pondération de deux tiers à l'indicateur d'alphabétisation chez les adultes et une pondération d'un tiers à l'indicateur d' enrôlement brut, est calculé séparément pour les hommes et les femmes.

$$\begin{aligned} \text{Indicateur d'éducation} &= 2/3 (\text{indicateur d'alphabétisation chez les adultes}) + 1/3 (\text{indicateur d' enrôlement brut}) \\ \text{Indicateur d'éducation chez les femmes} &= 2/3 (0,818) + 1/3 (0,701) = 0,779 \\ \text{Indicateur d'éducation chez les hommes} &= 2/3 (0,804) + 1/3 (0,690) = 0,766 \end{aligned}$$

Finalement, les indicateurs d'éducation pour les hommes et les femmes sont combinés pour créer l'indicateur d'éducation équitablement réparti.

FEMME	HOMME
Part de la population : 0,504	Part de la population : 0,496
Indicateur d'éducation : 0,779	Indicateur d'éducation : 0,766

$$\text{L'indicateur d'éducation équitablement réparti} = \{[0,504 (0,779^{-1})] + [0,496 (0,766^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,773}$$

3. Calcul de l'indicateur des revenus équitablement réparti

Tout d'abord, les revenus féminins et masculins (PPA USD) sont estimés (pour de plus amples détails sur ce calcul, se reporter à l'addenda à cette fiche technique). Puis, l'indicateur du revenu est calculé pour chaque sexe. Tout comme pour l'IDH, les revenus sont ajustés au moyen du logarithme des revenus estimés (PPA USD) :

$$\text{Indicateur des revenus} = \frac{\log (\text{valeur réelle}) - \log (\text{valeur minimum})}{\log (\text{valeur maximum}) - \log (\text{valeur minimum})}$$

FEMME	HOMME
Revenus estimés (PPA USD) : 5 913	Revenus estimés (PPA USD) : 19 094
Indicateur des revenus = $\frac{\log (5\,913) - \log (100)}{\log (40\,000) - \log (100)} = 0,681$	Indicateur des revenus = $\frac{\log (19\,094) - \log (100)}{\log (40\,000) - \log (100)} = 0,877$

Le calcul de l'ISDH continue à la page suivante.

Calcul de l'ISDH (suite)

Ensuite, les indicateurs des revenus féminins et masculins sont combinés pour créer l'indicateur des revenus équitablement réparti :

FEMME

Part de la population : 0,504

Indicateur des revenus : 0,681

HOMME

Part de la population : 0,496

Indicateur des revenus : 0,877

$$\text{Indicateur des revenus équitablement réparti} = \{[0,504 (0,681^{-1})] + [0,496 (0,877^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,766}$$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH est simple. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des indicateurs des trois composants - l'indicateur d'espérance de vie équitablement réparti, l'indicateur d'éducation équitablement réparti et l'indicateur des revenus équitablement réparti.

$$\begin{aligned}\text{ISDH} &= 1/3 (\text{indicateur d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indicateur d'éducation}) + 1/3 (\text{indicateur des revenus}) \\ &= 1/3 (0,380) + 1/3 (0,773) + 1/3 (0,766) = 0,639\end{aligned}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à la mesure de la pénalité pour l'inégalité entre les sexes. Plus la valeur est importante, plus lourdement la société est pénalisée pour disposer d'inégalités.

L'inégalité entre les sexes n'est pas pénalisée (dans ce cas, l'ISDH aurait une valeur similaire à celle de l'IDH). Un poids supérieur est attribué à un groupe ayant les résultats les plus faibles.

La valeur 2 sert à calculer l'ISDH (et l'IPF). Cette valeur affecte une pénalité moins importante à l'inégalité entre les sexes dans les résultats.

Pour une analyse détaillée de la formule mathématique de l'ISDH, se reporter à Sudhir Anand et Amartya Sen, "Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement," Kalpana Bardhan et Stephan Klasen. "UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review" et aux notes techniques du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* et du *Rapport mondial sur le développement humain 1999* (se reporter à la bibliographie indicative à la fin de cette fiche technique).

L'Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Axé sur les opportunités des femmes plutôt que sur leurs capacités, l'IPF capture les inégalités entre les sexes dans trois domaines clés :

- Participation politique et pouvoir de prise de décision, tels que mesurés par les parts en pourcentage des hommes et des femmes occupant des sièges parlementaires.
- Participation économique et pouvoir de prise de décision, tels que mesurés par deux indicateurs : part du pourcentage d'hommes et de femmes occupant des postes de législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs et la part du pourcentage des postes professionnels et techniques.
- Le pouvoir sur les ressources économiques, tel que mesuré par le revenu estimé des hommes et des femmes (PPA USD).

Pour chacune de ces trois dimensions, un pourcentage équivalent équitablement réparti (PERE) est calculé, en tant que moyenne pondérée par la population, en vertu de la formule générale suivante :

$$\text{PERE} = \left\{ \left[\frac{\text{part de la population féminine}}{(\text{indicateur féminin}^{-1})} \right] + \left[\frac{\text{part de la population masculine}}{(\text{indicateur masculin}^{-1})} \right] \right\}^{-1}$$

€ mesure l'aversion envers l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH) € = 2, ce qui place une pénalité modérée sur les inégalités. La formule est donc la suivante :

$$\text{PERE} = \left\{ \left[\frac{\text{part de la population féminine}}{(\text{indicateur féminin}^{-1})} \right] + \left[\frac{\text{part de la population masculine}}{(\text{indicateur masculin}^{-1})} \right] \right\}^{-1}$$

Pour la participation politique et économique et la prise de décision, le PERE est ensuite indexé en le divisant par 50. Dans cette indexation, dans une société idéale, avec une autonomisation équivalente des sexes, les variables de l'IPF seraient égales à 50 %, c'est-à-dire, la part des femmes serait égale à la part des hommes pour chaque variable.

Lorsque la valeur d'un indicateur féminin ou masculin est égale à zéro, le PERE, en vertu de la formule ci-dessus, n'est pas défini. Toutefois, la limite du PERE, lorsque l'indicateur tend vers zéro, est de zéro. Ainsi, dans ces cas, la valeur du PERE est établie à zéro.

Finalement, l'IPF est calculé comme une simple moyenne des trois PERE indexés.

Calcul de l'IPF

L'illustration du calcul de l'IPF est établie grâce à des données provenant de la Fédération de Russie.

1. Calcul du PERE pour représentation parlementaire

Le PERE pour la représentation parlementaire mesure l'autonomisation relative des femmes s'agissant de leur participation à la politique. Le PERE est calculé au moyen des parts des femmes et des hommes de la population et des parts du pourcentage des hommes et des femmes occupant des sièges parlementaires en vertu de la formule générale.

FEMME	HOMME
Part de la population : 0,536	Part de la population : 0,464
Part des parlementaires : 8,0 %	Part des parlementaires : 92,0 %

$$\text{Le PERE de la représentation parlementaire} = \left\{ \left[\frac{0,536}{(8,0^{-1})} \right] + \left[\frac{0,464}{(92,0^{-1})} \right] \right\}^{-1} = 13,88$$

Puis ce PERE initial est indexé à une valeur idéale de 50 %.

$$\text{Le PERE indexé pour la représentation parlementaire} = \frac{13,88}{50} = 0,278$$

2. Calcul du PERE pour la participation économique

Au moyen de la formule générale, un PERE est calculé pour les parts du pourcentage des hommes et des femmes occupant des postes de législateur, hauts fonctionnaires et directeurs et un autre pour les parts du pourcentage des hommes et des femmes qui occupent des postes professionnels et techniques. La moyenne des deux mesures fournit le PERE de la participation économique.

FEMME	HOMME
Part de la population : 0,536	Part de la population : 0,464
Part du pourcentage des postes de législateur, haut fonctionnaire et directeurs : 39,0 %	Part du pourcentage de postes de législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs : 61,0 %
Part du pourcentage des postes professionnels et techniques : 64,7 %	Part du pourcentage de postes professionnels et techniques : 35,3 %

$$\text{PERE pour les postes de législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs} = \left\{ \left[\frac{0,536}{(39,0^{-1})} \right] + \left[\frac{0,464}{(61,0^{-1})} \right] \right\}^{-1} = 46,85$$

$$\text{PERE indexé pour les postes de législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs} = \frac{46,85}{50} = 0,937$$

$$\text{PERE pour les postes techniques et professionnels} = \left\{ \left[\frac{0,536}{(64,7^{-1})} \right] + \left[\frac{0,464}{(35,3^{-1})} \right] \right\}^{-1} = 46,67$$

$$\text{PERE indexé pour les postes professionnels et techniques} = \frac{46,67}{50} = 0,933$$

Les deux PERE indexés sont mis en moyenne pour créer le PERE de la participation économique :

$$\text{PERE de la participation économique} = \frac{0,937 + 0,933}{2} = 0,935$$

3. Calcul du PERE pour les revenus

Les revenus (PPA USD) sont estimés séparément pour les hommes et les femmes et indexés sur les objectifs échelonnés pour l'ISDH. Toutefois, pour l'IPF, l'indicateur des revenus repose sur des valeurs non ajustées et non sur le logarithme des revenus estimés. (Pour de plus amples détails sur l'estimation sur les revenus des hommes et des femmes, se reporter à l'addenda de cette fiche technique.)

FEMME	HOMME
Part de la population : 0,536	Part de la population : 0,464
Revenus estimés (PPA USD) : 8 476	Revenu estimé (PPA USD) : 13 581
Indicateur des revenus = $\frac{8\,476 - 100}{40\,000 - 100} = 0,210$	Indicateur des revenus = $\frac{13\,581 - 100}{40\,000 - 100} = 0,338$

Les indicateurs des hommes et des femmes sont ensuite combinés pour créer l'indicateur équitablement réparti :

$$\text{PERE pour les revenus} = \left\{ \left[\frac{0,536}{(0,210^{-1})} \right] + \left[\frac{0,464}{(0,338^{-1})} \right] \right\}^{-1} = 0,255$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PERE calculé pour les trois dimensions de l'IPF, il est simple de déterminer l'IPF. Il s'agit d'une simple moyenne des trois indicateurs PERE.

$$\text{IPF} = \frac{0,278 + 0,935 + 0,255}{3} = 0,489$$

FICHE TECHNIQUE 1 ADDENDA

Revenus des hommes et des femmes

Bien qu'il soit important de disposer de données désagrégées sur les revenus selon les sexes, des mesures directes ne sont pas disponibles. Dans ce Rapport, des estimations brutes des revenus des hommes et des femmes ont, par conséquent, été dérivées.

Les revenus peuvent être considérés de deux façons : comme une ressource pour la consommation et comme des revenus pour personnes. La mesure utilisée est difficile à désagréger entre les hommes et les femmes parce qu'ils partagent les ressources dans une unité familiale. Au contraire, les revenus sont séparables car différents membres d'une famille peuvent avoir tendance à disposer de revenus séparés.

La mesure des revenus utilisée dans l'ISDH et l'IPF indique la capacité d'une personne à percevoir des revenus. Ceci est utilisé dans l'IPF pour capturer les disparités entre les hommes et les femmes aux commandes de leurs ressources et dans l'IPF pour capturer l'indépendance économique des femmes. Pour les questions conceptuelles et méthodologiques ayant trait à cette approche, se reporter à Sudhir Anand et Amartya Sen, "Gender Inequality in Human Development" et au *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, chapitre 3 et *Fiches techniques 1 et 2* ; se reporter à la bibliographie indicative à la fin de cette fiche technique.)

Les revenus des hommes et des femmes (PPA USD) sont estimés au moyen des données suivantes :

- Taux du salaire féminin non agricole par rapport au salaire masculin non agricole.
- Part des hommes et des femmes dans la population active.
- Population totale des hommes et des femmes
- PIB par personne (PPA USD).

Clé

W_f/W_m = taux du salaire féminin non agricole par rapport au salaire masculin non agricole
 EA_f = part des femmes dans la population active
 EA_m = part des hommes dans la population active
 S_f = part des femmes dans les salaires
 Y = PIB total (PPA USD)
 N_f = population féminine totale
 N_m = population masculine totale
 Y_f = revenus estimés des femmes (PPA USD)
 Y_m = revenus estimés des hommes (PPA USD)

Remarque

Les calculs reposant sur les données figurant dans la fiche technique peuvent fournir des données différentes de celles figurant sur les tableaux indicateurs, ceci à cause des arrondis.

Revenus estimés des hommes et des femmes

Cette illustration de l'estimation des revenus des femmes et des hommes utilise des données provenant de Suède pour l'année 2005.

1. Calcul du PIB total (PPA USD)

Le PIB total (PPA USD) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par personne (PPA USD).

Population totale : 9 024 (milliers)

PIB par personne (PPA USD): 32 525

PIB total (PPA USD) = 9 024 (32 525) = 293 510 764 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les salaires

Étant donné que les données sur les salaires dans les zones rurales et dans le secteur informel sont rares, le Rapport a utilisé des salaires non agricoles et a pris pour hypothèse que le rapport des salaires féminins par rapport aux salaires masculins dans le secteur non agricole s'applique au reste de l'économie. La part des femmes dans les salaires est calculée au moyen du rapport du salaire non agricole des femmes par rapport au salaire non agricole des hommes et les parts du pourcentage des hommes et des femmes appartenant à la population active. Lorsque des données sur les taux de salaire n'étaient pas disponibles, une valeur de 75 % a été utilisée.

Taux des salaires féminins non agricoles (W_f/W_m) = 0,907

Part du pourcentage des femmes appartenant à la population active (EA_f) = 47,4 %

Part du pourcentage des hommes appartenant à la population active (EA_m) = 52,6 %

$$\text{Part des femmes dans les salaires } (S_f) = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{0,907 (47,4)}{[0,907 (47,4)] + 52,6} = 0,450$$

3. Calcul des revenus des femmes et des hommes (PPA USD)

Il convient de suivre l'hypothèse selon laquelle la part des femmes dans les salaires est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les salaires (S_f) = 0,450

PIB total (PPA USD) (Y) = 293 510 764 (milliers)

Population féminine (N_f) = 4 546 (milliers)

$$\text{Revenu féminin estimé (PPA USD) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,450 (293 510 764)}{4 546} = 29 044$$

Population masculine (N_m) = 4 478 (milliers)

$$\text{Revenus estimés des hommes (PPA USD) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{293 510 764 - [0,450 (293 510 764)]}{4 478} = 36 059$$

Bibliographie indicative

- Anand, Sudhir, et Amartya Sen. 1994. "Human Development Index: Methodology and Measurement." Occasional Paper 12. United Nations Development Programme, Human Development Report Office, New York. (IDH)
- . 1995. "Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement." Occasional Paper 19. United Nations Development Programme, Human Development Report Office, New York. (ISDH, IPF)
- . 1997. "Concepts of Human Development and Poverty: A Multi-dimensional Perspective." In United Nations Development Programme, *Human Development Report 1997 Papers: Poverty and Human Development*. New York. (IPH-1, IPH-2)

Bardhan, Kalpana, and Stephan Kalsen. 1999. "UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review." *World Development* 27 (6): 985-1010. (ISDH, IPF)

- PNUD. 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. New York: Oxford University Press. Fiches techniques 1 et 2 et chapitre 3. (ISDH, IPF)
- . 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. New York: Oxford University Press. Fiche technique 1 et chapitre 1. (IPH-1, IPH-2)
- . 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. New York: Oxford University Press. Fiche technique 1 (IDH, ISDH)

Mesure des effets à court et long termes des catastrophes d'origine climatique

Le développement humain consiste à élargir les libertés et les capacités. Toutefois, comme il est expliqué au Chapitre 2, ce processus peut être compromis par des catastrophes d'origine climatique. Au-delà de leur coût immédiat en termes de pertes de vie et de perturbations des moyens de subsistances, les chocs climatiques s'accompagnent de coûts intrinsèques substantiels dont la population subit les conséquences pour la vie entière, dans la mesure où elle se trouve prise au piège du cercle vicieux du faible développement humain. Les changements climatiques devraient encore exacerber ces difficultés pour des milliards de personnes vulnérables.

Pour prendre toute la mesure de la menace au développement humain que constituent les chocs climatiques, on s'est attaché à évaluer les effets à court et long termes de la naissance dans une zone affectée par une calamité. De manière plus spécifique, on a examiné certains facteurs déterminants du développement humain chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes adultes entre 15 et 30 ans, en comparant ceux qui ont été touchés par une catastrophe à ceux qui ne l'ont pas été.

Les données

Les données utilisées dans le cadre de la recherche proviennent d'enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et de la base de données des catastrophes internationales EM-DAT de l'Université de Louvain.

Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS)

Il s'agit d'enquêtes auprès des ménages et des communautés conduites par Macro International et financées en partie par la United States Agency for International Development (USAID). Ces enquêtes permettent de rassembler des informations concernant un grand nombre de variables socioéconomiques aux niveaux individuel, des ménages et de la communauté, et sont généralement conduites tous les cinq ans pour permettre

des comparaisons dans le temps. Les EDS portent généralement sur un échantillon de 5 000 à 30 000 foyers mais ne sont pas longitudinales. Les échantillons sont conçus pour être représentatifs aux niveaux national, urbain et rural.

Même si les EDS portent essentiellement sur les femmes de 15 à 49 ans, elles permettent également de recueillir des informations relatives à des indicateurs démographiques concernant tous les membres du foyer. Pour les enfants de moins de cinq ans, ces enquêtes rassemblent également des informations relatives à des variables d'impact et de suivi telles que les indicateurs de santé et de nutrition.

La base de données internationale sur les catastrophes EM-DAT

La EM-DAT est une base de données internationale sur les catastrophes comportant des données de base relatives à l'occurrence des catastrophes dans le monde entier de 1900 à l'heure actuelle. La EM-DAT définit une catastrophe comme : « une situation ou un phénomène pour lequel les capacités locales de réponse sont insuffisantes, et exigent le recours à une assistance extérieure au niveau national ou international, ou ainsi désigné par une agence multilatérale ou au moins deux sources, comme par exemple des groupes d'assistance nationaux, régionaux ou internationaux et les médias ». Pour qu'une catastrophe fasse l'objet d'une entrée dans la base de données, elle doit répondre à au moins un des critères suivants :

- Elle est à l'origine du décès d'au moins 10 personnes ;
- Elle touche au moins 100 personnes ;
- L'état d'urgence est déclaré ;
- Un appel à l'aide internationale est lancé.

Une des caractéristiques clés de cette base de données réside dans l'enregistrement de la date d'occurrence de la catastrophe – pour celles qui sont relativement récentes – de son emplacement, et de son degré de gravité évalué à l'aide du nombre de personnes affectées, du nombre des victimes et des dommages matériels.

Critères de sélection des pays

Aux fins de cette étude, seuls les pays dans lesquels plus de 1 000 000 personnes ont été affectées par une catastrophe ont été sélectionnés. Pour les enfants de moins de 5 ans, les pays disposant d'un module de système de positionnement universel (GPS) deux à trois ans après une catastrophe ont été sélectionnés. La sélection des pays disposant de modules GPS était nécessaire, en particulier pour les pays dans lesquels certaines régions administratives ont été plus fortement affectées que d'autres. Pour les femmes adultes, pour obtenir un échantillon décent des groupes affectés, des études successives ont été consolidées et la sélection a été limitée aux catastrophes de grande envergure intervenues pendant les années 1970 et 1980, si celles-ci ont eu lieu au moins 15 ans avant la première enquête EDS. Voir la couverture du pays et les caractéristiques de l'échantillon dans le tableau.

Méthodologie

Cette approche s'inspire des techniques d'évaluation d'impact largement utilisées dans le domaine des sciences sociales. Pour les enfants de moins de 5 ans, les indicateurs de résultats utilisés sont : le retard de croissance (une taille réduite pour l'âge), la cachexie (un poids insuffisant par rapport à la taille) et la malnutrition (un poids insuffisant pour l'âge). Pour les femmes adultes de 15 à 30 ans, l'indicateur de résultat se rapporte à l'éducation. En l'absence de données longitudinales, un ensemble de cohortes synthétiques avant et après ont été construites et comparées à l'aide de modèles logit avec une approche par différence dans la différence, et un contrôle en fonction des caractéristiques des individus, des ménages et des communautés.

Pour construire les cohortes, des enfants et des femmes adultes des EDS ont été identifiés et leurs dates de naissance recherchées. La date et le lieu de naissance ont ensuite fait l'objet d'une vérification croisée avec l'occurrence d'une catastrophe naturelle en fonction des informations de la EM-DAT. Les groupes suivants ont été identifiés :

- Les sujets nés avant une catastrophe dans une zone affectée par la suite (nés avant, affectés – groupe 1, affectés).
- Les sujets nés avant une catastrophe dans une zone non affectée par la suite (nés avant, non affectés – groupe 1, non affectés).
- Les sujets nés pendant une catastrophe dans une zone affectée (nés pendant, affectés – groupe 2, affectés).

- Les sujets nés pendant une catastrophe dans une zone non affectée (nés pendant, non affectés – groupe 2, non affectés).

Le modèle suivant a été élaboré à l'aide de ces différents groupes:

$$\hat{\phi} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n [(y_{12}^a - y_{11}^a) - (y_{12}^{na} - y_{11}^{na})] \text{ où } y_i \text{ est le résultat en question}^2.$$

Au niveau de chaque étape, un ensemble de variables de contrôle a permis d'identifier les effets de caractéristiques spécifiques sur l'état nutritionnel des enfants. Il s'agit de variables individuelles (le sexe de l'enfant, les intervalles de naissance et des caractéristiques maternelles telles que l'âge de la mère et son niveau d'éducation) et de variables caractéristiques de la communauté (par exemple la localisation urbaine/rurale). On a ensuite procédé à une analyse par régression pour isoler les risques spécifiques associés à l'exposition à une catastrophe.

Pour les adultes, on suppose que les catastrophes sont un processus déterministe, de sorte que virtuellement tout indicateur, y compris les caractéristiques socioéconomiques du ménage, est déterminé par l'exposition précoce à une catastrophe, et est donc endogène. En conséquence, seules les variables que l'on peut raisonnablement supposer exogènes, telles que la religion, ont été prises en compte.

La plupart des résultats sont présentés et font l'objet d'une discussion dans le cadre du Chapitre 2 et dans Fuentes et Seck (2007).

Tableau

Couverture de pays et caractéristiques de l'échantillon

Pays	Année(s) de l'enquête	Taille de l'échantillon	Retard de croissance (%)	Malnutrition (%)	Cachexie (%)
Enfants					
Éthiopie	2005	9 861	43,4	37,8	11,1
Kenya	2003	5 949	32,5	20,2	6,7
Niger	1992	6 899	38,2	38,9	14,5
Adultes					
	Année(s) de l'enquête	Taille de l'échantillon	Sans éducation (%)	Au moins éducation primaire (%)	Au moins éducation secondaire (%)
Inde	1998	90 303	35,3	50,5	33,6

Définitions des termes statistiques

Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié Le pourcentage des accouchements réalisés avec l'assistance d'un personnel disposant des qualifications appropriées (c'est-à-dire des médecins, des infirmières et des sages-femmes) pour dispenser les soins nécessaires, superviser et conseiller les femmes au cours de la grossesse, du travail et de la période post-partum ; pour pratiquer des accouchements ; et pour dispenser des soins aux nouveau-nés. Les accoucheurs traditionnels, formés ou non, ne sont pas compris dans cette catégorie.

Activités économiques Voir *Utilisation du temps, activités économiques*.

Activités non économiques Voir *Utilisation du temps, activités non économiques*.

Aide publique Subventions ou prêts d'aide publique répondant aux mêmes normes que pour l'aide publique au développement (APD) à l'exception du fait que les pays bénéficiaires ne répondent pas aux conditions requises pour les bénéficiaires de l'aide publique au développement. Ces pays sont identifiés dans la 2e partie de la liste de bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD), qui comprend les pays les plus avancés de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, les pays de l'ex-Union soviétique et certains pays et territoires en voie de développement avancé. Voir *Aide publique au développement (APD) nette*.

Aide publique au développement nette (APD) Décaissements de prêts concédés à taux préférentiels (net du remboursement du capital) et de subventions accordées par des agences membres du Comité d'aide au développement (CAD) par des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD en vue de la promotion du développement économique et de la protection sociale dans les pays et les territoires cités dans la première partie de la liste du CAD des bénéficiaires de l'aide au développement. Il s'agit en particulier de prêts comportant un élément subventionnaire d'au moins 25 % (calculé avec un taux d'actualisation de 10 %).

Aide publique au développement (APD) des services sociaux de base APD destinée aux services sociaux de base, comprenant l'éducation de base (éducation primaire, éducation préscolaire et compétences de base de la vie courante pour les jeunes et les adultes), services de santé de base (en particulier soins de santé de base, infrastructure sanitaire de base, nutrition de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel de santé) et les programmes et politiques démographiques et de santé de la reproduction (politique démographique et gestion administrative ; médecine de la reproduction ; planification familiale ; lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le

VIH/SIDA ; et formation du personnel de santé générale et de médecine de la reproduction). L'aide à la distribution d'eau et à l'assainissement n'est comprise que si elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Aide publique au développement (APD) des pays les moins développés Voir *Aide publique nette au développement (APD)* et *Classification des pays pour les pays les moins développés*.

Aide publique au développement (APD) déliée APD bilatérale pour laquelle les biens et services associés peuvent être totalement et librement obtenus dans tous les pays essentiellement et qui est offerte par un pays à un autre.

Aide publique au développement (APD) par habitant du pays donateur Aide officielle au développement accordée par un pays spécifique, divisée par la population totale du pays. Voir *Aide nette publique au développement (APD)* et *Population totale*.

Analphabètes fonctionnels La part de la population âgée de 16 à 65 ans obtenant un score de 1 sur l'échelle des capacités de lecture et d'écriture de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. La plupart des tâches à ce niveau exigent du lecteur qu'il situe des informations dans le texte identiques ou synonymes aux informations données dans la directive.

Apports privés, autres Une catégorie combinant les apports sous la forme d'investissements en titres de capital non générateurs de dette (la somme des fonds de placement dans un pays, des certificats représentatifs de titres étrangers et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), apports de titres obligataires (émissions obligataires achetées par des investisseurs étrangers) et des crédits bancaires et autres prêts privés (crédits bancaires commerciaux et autres crédits commerciaux).

Brevets accordés aux résidents Se rapporte aux documents émis par une administration gouvernementale décrivant une invention et instituant une situation juridique dans laquelle l'invention brevetée ne peut normalement faire l'objet d'une exploitation (fabrication, utilisation, vente, importation) uniquement par le détenteur du brevet ou avec son autorisation. La protection des inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande de brevet.

Dépenses militaires Toutes les dépenses du ministère de la défense et des autres ministères visant à recruter et former le personnel militaire ainsi qu'à construire et acheter du matériel et des fournitures militaires. L'assistance militaire est comprise dans les dépenses du pays donateur.

Chercheurs en RD Personnes formées en vue du travail dans tout domaine scientifique qui se consacrent à des activités de recherche et de développement. La plupart de ces emplois exigent un diplôme de l'enseignement supérieur.

Cas de tuberculose détectés dans le cadre de DOTS Le pourcentage estimé de nouveaux cas de tuberculose infectieuse détectés (diagnostiqués au cours d'une période donnée) dans le cadre de DOTS, la stratégie recommandée au niveau international de lutte contre la tuberculose.

Cas de tuberculose guéris dans le cadre de DOTS Le pourcentage estimé de nouveaux cas de tuberculose infectieuse guéris dans le cadre de DOTS, la stratégie recommandée au niveau international de lutte contre la tuberculose.

Cas de tuberculose, prévalence des Le nombre total des cas de tuberculose signalés par l'Organisation mondiale de la santé. Un cas de tuberculose est défini comme un patient dont la tuberculose a été confirmée par des moyens bactériologiques ou a fait l'objet d'un diagnostic par un clinicien.

Chômage Se rapporte à toutes les personnes au-dessus d'un âge donné qui n'occupent pas un emploi rémunéré ou ne travaillent pas à leur propre compte, mais sont disponibles pour travailler et ont pris des mesures spécifiques en vue de la recherche d'un emploi rémunéré ou de travailler à leur propre compte.

Chômage de longue durée Chômage d'une durée d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Coefficient de Gini Mesure le degré de déviation de la distribution des revenus (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages dans un pays par rapport à une distribution parfaitement égalitaire. Une courbe de Lorenz permet de représenter les pourcentages cumulatifs des revenus totaux perçus et le nombre cumulé de bénéficiaires, en commençant par la personne ou le ménage le plus pauvre. Le coefficient de Gini mesure la surface entre la courbe de Lorenz et une ligne hypothétique représentative de l'égalité absolue, exprimée en pourcentage de la surface maximum sous la courbe. Une valeur de 0 représente une égalité absolue, une valeur de 100 une inégalité absolue.

Consommation d'électricité par habitant Se rapporte à la production brute par habitant et comprend la consommation des éléments annexes de la station et toute perte au niveau des transformateurs considérés comme faisant partie intégrale de la station. Il s'agit également de la consommation totale d'électricité par les installations de pompage sans déduction de l'énergie électrique absorbée par le pompage.

Dépenses en matière de recherche et développement (RD) Dépenses d'exploitation et d'investissement (dont les frais généraux) correspondant à des activités créatives et systématiques ayant pour objet l'acquisition de connaissances supplémentaires. On y trouve les activités de recherche fondamentale et appliquée et les travaux expérimentaux de mise au point de nouveaux appareils, produits ou processus.

Dépenses en matière de santé par habitant (PPA USD) La somme des dépenses publiques et privées (en termes de parité de pouvoir d'achat en dollars américains), divisée

par la population en milieu d'année. Les dépenses de santé comprennent la fourniture de services de santé (préventifs et curatifs), des activités de planification familiales, les activités de nutrition et les secours d'urgence désignés pour la santé, mais ne prennent pas en compte la distribution d'eau et l'assainissement. Voir *Dépenses privées en matière de santé*, *Dépenses publiques en matière de santé*, *Population totale* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Dépenses publiques courantes en matière d'éducation Dépenses correspondant aux biens et services consommés au cours de l'année en cours et devant être renouvelées l'année suivante, en particulier les salaires et avantages sociaux du personnel, les services contractuels ou achetés, les livres et matériels pédagogiques, les services de protection sociale, les meubles et équipements, les réparations mineures, les combustibles, l'assurance, les loyers, les télécommunications et les déplacements.

Dépenses publiques en matière d'éducation Comprend à la fois les dépenses en immobilisation (correspondant aux frais de construction, de rénovation, de réparation majeure et d'achat d'équipement lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes. Dépenses publiques courantes en matière d'éducation.

Dépenses privées en matière de santé Dépenses directes des ménages (non remboursées), assurance privée, dépenses d'organismes à but non lucratif au service des ménages et paiements de services directs par des entreprises privées. Associées aux dépenses publiques en matière de santé, il s'agit des dépenses totales de santé. Voir *Dépenses en matière de santé par habitant (PPA USD)* et *Dépenses publiques en matière de santé*.

Dépenses publiques en matière de santé Dépenses d'exploitation et d'investissement figurant aux budgets des gouvernements (central et local), emprunts et subventions externes (y compris les donations d'agences internationales et d'organisations non gouvernementales) et fonds d'assurance santé sociale (ou obligatoire). Associées aux dépenses privées en matière de santé, il s'agit des dépenses totales de santé. Voir *Dépenses en matière de santé par habitant (PPA USD)* et *Dépenses privées en matière de santé*.

Émissions de dioxyde de carbone Émissions anthropiques (causées par l'homme) de dioxyde de carbone provenant de la combustion de produits fossiles, de la combustion en torchère du pétrole et de la production du ciment. Les émissions sont calculées à partir de données portant sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, la combustion en torchère du pétrole et la production de ciment.

Emploi des femmes par branche d'activité économique Emploi des femmes dans l'industrie, l'agriculture ou les services tel qu'il est défini par le système de classification internationale type par industrie (CITI) (révisions 2 et 3). *L'industrie* fait référence aux mines et carrières, aux activités de fabrication, de construction et de service public (gaz, eau et électricité). *L'agriculture* fait référence aux activités d'exploitation agricole, forestière, de chasse et de pêche. Les services sont les activités de vente en gros ou au détail, de restauration et d'hôtellerie, de transport, d'entreposage et de communications, les activités du domaine de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et d'entreprise, ainsi que les services communautaires, sociaux et personnels.

Emploi du secteur informel, en pourcentage de l'emploi non agricole Se rapporte au ratio de l'emploi total dans le secteur informel à l'emploi total dans les secteurs non agricoles. Voir *Secteur informel*.

Enfants achevant la cinquième année d'études primaires Le pourcentage des enfants commençant des études primaires et qui atteignent le niveau de la cinquième année. Les estimations reposent sur la méthode de reconstruction du flux des élèves, qui consiste à analyser les données d'inscriptions et de redoublements pour deux années scolaires consécutives pour estimer les taux de survie à des classes successives de l'enseignement primaire.

Enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale Comprend l'insuffisance pondérale modérée (définie comme entre deux et trois fois l'écart-type en dessous du poids médian pour l'âge de la population de référence) et l'insuffisance pondérale grave (définie comme plus de trois fois l'écart-type en dessous du poids médian pour l'âge pour la population de référence).

Enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance Comprend le retard de croissance modéré (défini comme entre deux et trois fois l'écart-type en dessous de la taille médiane pour l'âge de la population de référence) et le retard de croissance grave (défini comme plus de trois fois l'écart-type en dessous de la taille médiane pour l'âge pour la population de référence).

Enfants de moins de cinq ans souffrant de diarrhée et traités par réhydratation orale et alimentation continue Le pourcentage des enfants (âgés de 4 ans ou moins) ayant souffert de diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête, auxquels on a administré soit un traitement de réhydratation orale (solutions de réhydratation orale ou fluides préparés à domicile recommandés), soit une prise de fluides accrue et une alimentation continue.

Enfants présentant une insuffisance pondérale à la naissance Le pourcentage des enfants dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes.

Espérance de vie à la naissance Le nombre d'années de vie d'un enfant nouveau-né si les modèles dominants de taux de mortalité par âge au moment de la naissance restaient inchangés pendant toute la vie de l'enfant.

Étudiants de l'enseignement supérieur dans le domaine des sciences, des mathématiques et de l'ingénierie La part des étudiants de l'enseignement supérieur inscrits dans le domaine des sciences naturelles, de l'ingénierie, des mathématiques et de l'informatique, de l'architecture et de l'urbanisme, du transport et des communications, du commerce, des programmes industriels et d'artisanat, ainsi que de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche. Voir *Niveaux d'éducation*.

Exportations de biens et services La valeur de tous les biens et autres services marchands mis à la disposition du reste du monde. Comprend la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des déplacements, des redevances, des frais de licence et autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, d'information, d'entreprise, personnels et gouvernementaux. Sont exclus la main d'œuvre et les revenus de la propriété et les transferts de fonds.

Exportations de haute technologie Exportations de produits faisant intervenir des efforts de recherche et de développement importants. Il s'agit de produits de haute technologie tels que ceux qui sont utilisés dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, dans l'industrie pharmaceutique, des instruments scientifiques et des machines électriques.

Exportations de produits manufacturés Définies en fonction de la classification type pour le commerce international et comprenant les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, de machines et d'équipements de transport, ainsi que d'autres produits manufacturés divers.

Exportations de produits primaires Définies conformément à la classification type pour le commerce international de sorte à comprendre les exportations d'aliments, de matières premières agricoles, de combustibles et de minerais et métaux.

Femmes au gouvernement au niveau ministériel Comprend les premiers ministres adjointes et les ministres. Les postes de premiers ministres ont été pris en compte lorsqu'ils comprennent la responsabilité d'un portefeuille. Les postes de vice-président et chef de service ou d'agence au niveau ministériel ont également été pris en compte lorsque ceux-ci exercent une fonction ministérielle dans le cadre de la structure du gouvernement.

Forces armées totales Forces stratégiques, terrestres, navales, aériennes, de commandement, d'administration et de soutien. Comprend également les forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontières, s'ils sont formés aux tactiques militaires.

Homicide intentionnel Mort délibérément infligée à une personne par une autre personne, notamment l'infanticide.

Importations de biens et services La valeur de tous les biens et autres services marchands mis à la disposition par le reste du monde. Comprend la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des déplacements, des redevances, des frais de licence et autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, d'information, d'entreprise, personnels et gouvernementaux. Sont exclus la main d'œuvre et les revenus de la propriété et les transferts de fonds.

Indicateur d'espérance de vie L'un des trois indicateurs à partir desquels l'indicateur du développement humain est calculé. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indice, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur d'éducation L'un des trois indicateurs à partir desquels l'indicateur du développement humain est calculé. Il est basé sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné pour les établissements scolaires d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Voir *Taux d'alphabétisation des adultes* et *Taux brut de scolarisation combiné pour les établissements scolaires d'enseignement primaire, secondaire et supérieur*. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur de la participation des femmes (IPF) Un indicateur composite de mesure de l'inégalité au niveau des trois dimensions de base de l'autonomisation – la par-

ticipation et la prise de décision économiques, la participation politique et la prise de décision et le contrôle sur les ressources économiques. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur de PIB L'un des trois indicateurs à partir desquels l'indicateur du développement humain est calculé. Il est basé sur le produit intérieur brut par habitant (en termes de parité de pouvoir d'achat en dollars américains ; voir PPA). Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur de pauvreté humaine pour des pays de l'OCDE à revenu élevé choisis (IPH-2) Un indicateur composite mesurant le degré de privation des trois dimensions fondamentales traduites au niveau de l'indicateur du développement humain – une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent – ainsi que de l'exclusion sociale. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur de pauvreté humaine pour les pays en voie de développement (IPH-1) Un indicateur composite mesurant le degré de privation des trois dimensions fondamentales traduites au niveau de l'indicateur du développement humain – une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur du développement humain (IDH) Un indicateur composite mesurant les résultats moyens obtenus au niveau de trois dimensions fondamentales du développement humain – une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) Un indicateur composite mesurant les résultats moyens au niveau de trois dimensions fondamentales représentées par l'indicateur du développement humain – une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent – ajustées pour prendre en compte les inégalités entre les hommes et les femmes. Pour tout détail complémentaire concernant le calcul de l'indicateur, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Indice des prix à la consommation, variation moyenne annuelle de l' Correspond à la variation du coût pour le consommateur moyen de l'acquisition d'un panier de biens et de services qui peut être fixe ou changer à intervalles donnés.

Investissements directs étrangers, apports nets d' Apports nets d'investissements en vue de l'acquisition de droits de gestion durables (au moins 10 % des actions portant droit de vote) dans une entreprise opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur. Il s'agit de la somme des capitaux propres, du réinvestissement des bénéfices, d'autres capitaux à long et court termes.

Législatrices, postes de responsables et cadres de haut niveau occupés par des femmes Part des femmes dans les postes définis dans le cadre de la classification internationale type des professions (CITP-88) comprenant les légis-

lateurs, les responsables gouvernementaux de haut niveau, les chefs de village traditionnels, les cadres de haut niveau de groupes d'intérêt spécialisés, les cadres de sociétés, les directeurs et directeurs généraux, les cadres de production et d'exploitation, ainsi que les cadres d'autres services.

Lignes téléphoniques principales Lignes téléphoniques reliant l'équipement d'un client au réseau téléphonique commuté public.

Médecins Il s'agit des diplômés d'une faculté ou école de médecine qui travaillent dans tout domaine médical (en particulier l'enseignement, la recherche et la pratique de la médecine).

Niveaux d'éducation Comporte les catégories pré primaire, primaire, secondaire, post-secondaire et supérieur, conformément à la classification internationale type de l'éducation (CITE). *Éducation pré primaire* (Niveau 0 de la CITE) Il s'agit du stade initial de l'enseignement organisé, principalement conçu pour permettre à de très jeunes enfants de se familiariser avec un environnement de type scolaire et pour constituer une passerelle entre la maison et l'école. *Éducation primaire* (Niveau 1 de la CITE) permet d'établir les bases solides de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques et d'acquérir une compréhension élémentaire d'autres domaines tels que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et sociales, l'art, la musique et la religion. *Éducation secondaire* (Niveaux 2 et 3 de la CITE) constitue généralement la poursuite des programmes de base du premier niveau, mais l'enseignement s'effectue normalement par matière et fait appel à des enseignants plus spécialisés pour chaque domaine. *Éducation post-secondaire (non supérieure)* (Niveau 4 de la CITE) regroupe des programmes qui se situent à la limite entre le niveau du deuxième cycle secondaire (CITE 3) et le niveau supérieur (CITE 5 et 6) dans un contexte international, ils sont considérés comme relevant clairement d'un niveau ou de l'autre dans différents pays. Le contenu des programmes de niveau 4 de la CITE n'est généralement pas beaucoup plus approfondi que celui des programmes de niveau 3 de la CITE, mais permet d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà terminé un programme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. *Éducation supérieure* (Niveaux 5 et 6 de la CITE) se rapporte à des programmes dont le contenu éducatif est plus approfondi que celui de l'enseignement de deuxième cycle secondaire ou post-secondaire. Le premier niveau de l'enseignement supérieur (Niveau 5 de la CITE) est composé à la fois de programmes à orientation théorique (Niveau 5A de la CITE) devant ouvrir accès à des programmes de recherche de pointe et à des professions exigeant de hautes compétences, ainsi que des programmes de nature plus pratique, technique ou préparant à un métier précis (Niveau 5B de la CITE). La deuxième étape de l'enseignement supérieur (Niveau 6 de la CITE) comprend des programmes consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux, conduisant à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié tel qu'un doctorat.

Part des revenus ou de la consommation Les parts du revenu ou de la consommation correspondant à des sous-groupes de la population, indiquées par déciles ou quintiles, obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages couvrant plusieurs années. Les enquêtes de consommation mettent en évidence des niveaux d'inégalité entre les pauvres et les riches inférieurs à ceux montrés par les enquêtes sur les

revenus, dans la mesure où les pauvres consomment généralement une portion plus importante de leurs revenus. Dans la mesure où les données proviennent d'enquêtes se rapportant à différentes années reposant sur différentes méthodologies, il importe de faire preuve de prudence dans le cadre des comparaisons entre les pays.

Perception de redevances et droits de licence Perception de droits par les résidents auprès de non résidents en vue de l'utilisation autorisée de biens immatériels, non produits, non financiers et de droits exclusifs (tels que des brevets, marques de commerce, droits d'auteur, concessions et processus industriels) ainsi que de l'utilisation, au moyen d'accords de licence, d'originaux de prototypes produits (tels que des films et manuscrits). Les données sont basées sur la balance des paiements.

Personnes dénutries Personnes dont l'alimentation est chroniquement insuffisante pour répondre à leurs besoins minimaux en énergie.

Personnes déplacées Personnes ou groupes de personnes ayant été contraintes de fuir ou d'abandonner leur domicile ou leur lieu habituel de résidence, en particulier en conséquence des effets d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par les hommes, ou pour les éviter, et qui n'ont pas traversé de frontière d'États reconnus au niveau international.

PIB (produit intérieur brut) La somme des valeurs ajoutées par tous les producteurs résidents de l'économie et de toutes les taxes sur les produits (moins les subventions) non comprises dans la valorisation du produit. Il est calculé sans procéder à aucune déduction correspondant à la dépréciation des actifs capitalisés manufacturés ou à l'épuisement et la détérioration des ressources naturelles. La valeur ajoutée est le produit net d'une activité économique, obtenu par soustraction de tous les intrants immédiats d'une activité économique de tous les produits sortants correspondants.

PIB (USD) Produit intérieur brut converti en dollars américains à l'aide du taux de change officiel moyen communiqué par le Fonds monétaire international. Un facteur de conversion différent est appliqué si on estime que le taux de change officiel diverge par une marge exceptionnellement importante du taux effectivement appliqué aux opérations en devises étrangères et produits. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB par habitant (PPA USD) Produit intérieur brut par habitant (en termes de parité de pouvoir d'achat en dollars américains) divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (produit intérieur brut)*, *PPA (parité de pouvoir d'achat)* et *Population totale*.

PIB par habitant (USD) Produit intérieur brut en dollars américains divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (USD)* et *Population totale*.

Population active Toutes les personnes employées (en particulier les personnes au-dessus d'un certain âge qui, au cours de la période de référence, occupaient un emploi rémunéré, travaillaient, étaient employées à leur propre compte ou avaient un emploi mais ne travaillaient pas) et sans emploi (en particulier les personnes au-dessus d'un certain âge qui, au cours de la période de référence, étaient

sans travail, disponibles en vue d'en emploi et en recherche active de travail).

Population utilisant des systèmes d'assainissement améliorés Le pourcentage de la population disposant de l'accès à des installations de traitement des excréments appropriées, telles qu'un raccordement au réseau des égouts ou à un système de fosses septiques, de latrines à chasse d'eau, de latrines simples à fosse, ou de latrines améliorées à fosse auto ventilée. Un système de traitement des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou commun (sans être public) et s'il peut prévenir efficacement le contact des humains, des animaux et des insectes avec les excréments.

Population utilisant des sources d'eau améliorées Le pourcentage de la population disposant de l'accès raisonnable à l'un des types d'approvisionnement en eau potable suivants : domicile relié au réseau de distribution, bornes-fontaines, trous de sonde, puits protégés, sources protégées et recueil de l'eau de pluie. *L'accès raisonnable* est défini comme la disponibilité d'au moins 20 litres d'eau par personne par jour en provenance d'une source dans un rayon d'un kilomètre de la résidence de l'utilisateur.

Population n'utilisant pas des sources d'eau améliorées Calculée à partir de la valeur 100 moins le pourcentage de la population disposant d'une meilleure source d'eau. Les sources non améliorées incluent notamment les marchands, l'eau en bouteille, les camions-citernes et les puits et sources non protégés. Voir *Population disposant d'une meilleure source d'eau*.

Population sans accès à l'électricité se rapporte à l'absence d'accès au niveau des ménages, c'est-à-dire au nombre d'habitants dont les domiciles ne sont pas pourvus d'alimentation électrique. L'accès à l'électricité comprend l'électricité vendue commercialement, à la fois sur le réseau et hors réseau. Il s'agit également de l'électricité auto-produite dans les pays dans lesquels l'accès à l'électricité a été évalué au moyen d'études réalisées par des administrations nationales. Ces données ne comprennent pas les connexions non autorisées.

Population totale Se rapporte à la population présente d'un pays ou d'une région au 1^{er} juillet de l'année en question.

Population urbaine Se rapporte à la population présente résidant dans des zones classées dans la catégorie urbaine en fonction des critères utilisés par chaque région ou pays. Les données correspondent au 1^{er} juillet de l'année indiquée. Voir *Population totale*.

PPA (parité de pouvoir d'achat) Un taux de change qui prend en compte les différences de prix entre les pays et permet une comparaison internationale des produits et revenus réels. Au taux de PPA en USD (utilisé dans ce rapport), 1 USD PPA correspond au même pouvoir d'achat dans l'économie nationale que 1 USD aux États-Unis.

Prévalence de la tabagie chez les adultes Le pourcentage des hommes et des femmes fumant des cigarettes.

Prévention du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires traitées à l'insecticide.

Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à un âge donné Calculé sous la forme de 100 moins la probabilité (exprimée en pourcentage) de survivre jusqu'à un âge donné pour une cohorte donnée. Voir *Probabilité à la naissance de survivre jusqu'à un âge donné*.

Probabilité à la naissance de survivre jusqu'à un âge donné La probabilité qu'un enfant nouveau-né survive jusqu'à un âge donné s'il est soumis aux conditions dominantes en matière de mortalité propres à son âge, exprimée sous la forme d'un pourcentage.

Professions intellectuelles et techniques, femmes Part des femmes dans les postes définis dans le cadre de la classification internationale type des professions (CITP-88) comme les professions intellectuelles et scientifiques dans les domaines de la physique, des mathématiques et de l'ingénierie (et professions intermédiaires), des sciences de la vie et de la santé (et professions intermédiaires), de l'enseignement (et professions intermédiaires) et autres professions scientifiques et intellectuelles et intermédiaires assimilées.

Projection intermédiaire Projections démographiques de la Division de la population des Nations Unies en supposant une fertilité moyenne, une mortalité normale et des migrations internationales normales. Chaque hypothèse suppose des tendances projetées en matière de niveaux de fertilité, de mortalité et de migration nette, en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques pertinentes pour chaque pays ou groupe de pays. Par ailleurs, pour les pays fortement affectés par l'épidémie de VIH/SIDA, l'impact du VIH/SIDA est pris en compte dans la projection. La Division de la population des Nations Unies publie également des projections de niveaux bas et élevés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

Revenus du travail (PPA USD) estimés Obtenus à partir du ratio des revenus non agricoles des femmes et des revenus non agricoles des hommes, des parts des hommes et des femmes dans la population économiquement active, de la population totale des hommes et des femmes et du PIB par habitant (en termes de parité de pouvoir d'achat en dollars américains ; voir PPA). Pour des détails complémentaires concernant cette estimation, se reporter à la *Fiche technique 1*.

Revenus du travail, ratio des revenus estimés des femmes par rapport aux revenus estimés des hommes Le rapport des revenus estimés du travail des femmes sur les revenus estimés du travail des hommes. Voir *Revenus du travail (PPA USD) estimés*.

Réfugiés Personnes ayant fui leur pays en raison de craintes fondées de persécution en raison de leur race, religion, nationalité, opinion politique ou de leur appartenance à un groupe social, et qui ne peuvent pas ou ne veulent pas y retourner. *Pays d'asile* Il s'agit du pays dans lequel un réfugié a effectué une demande d'asile sans avoir reçu de décision ou est autrement inscrit au titre des demandeurs d'asile. *Pays d'origine* Se rapporte à la nationalité du demandeur ou du pays dont il est ressortissant.

RNB (revenu national brut) La somme des valeurs ajoutées par tous les producteurs résidents de l'économie et de toutes les taxes sur les produits (moins les subventions) non

comprises dans la valorisation du produit, plus le produit net des revenus primaires de l'étranger (rémunération des employés et revenus de la propriété). La valeur ajoutée est le produit net d'une activité économique, obtenu par soustraction de tous les intrants immédiats d'une activité économique de tous les produits sortants correspondants. Les données sont en dollars américains actuels convertis à l'aide de la méthode de *l'Atlas de la Banque mondiale*.

Secteur informel Le secteur informel, tel qu'il est défini par Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel comprend des entreprises privées non enregistrées selon des formes spécifiques de la législation nationale (avec l'exclusion des quasi-sociétés) qui produisent au moins certains de leurs biens et services en vue de leur vente ou de leur troc, emploient moins de 5 personnes rémunérées, n'ont pas de personnalité morale et se livrent à des activités non agricoles (en particulier professionnelles ou techniques). Les employés domestiques rémunérés ne font pas partie de cette catégorie.

Service de la dette total La somme de tous les remboursements du capital et des intérêts effectivement versés en devises étrangères, biens ou services sur la dette à long terme (dont la maturité est postérieure à un an), les intérêts versés sur la dette à court terme et les remboursements au Fonds monétaire international.

Seuil de pauvreté, population en dessous du Le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté défini de la manière suivante:

- 1 USD par jour — aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 1,08 USD aux prix internationaux de 1993), ajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat.
- 2 USD par jour — aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 2,15 USD aux prix internationaux de 1993), ajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat.
- 4 USD par jour — aux prix internationaux de 1990, ajustés en fonction de la parité de pouvoir d'achat.
- 11 USD par jour (par personne pour une famille de trois personnes) — aux prix internationaux de 1994, ajustés en fonction de la parité de pouvoir d'achat.
- Seuil national de pauvreté — le seuil de pauvreté jugé approprié pour un pays par ses autorités. Les estimations nationales sont basées sur des estimations de sous-groupes pondérées en fonction de la population obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages.
- 50 % du revenu médian — 50 % du revenu disponible ajusté des ménages. Voir *PPA (parité de pouvoir d'achat)*

Sièges parlementaires occupés par des femmes Se rapporte aux sièges occupés par des femmes dans une chambre basse ou unique ou une chambre haute ou le sénat selon le cas.

Taux d'activité Une mesure de la proportion de la population en âge de travailler, présente de manière active sur

le marché du travail, soit en occupant un emploi, soit en étant à la recherche active d'un travail. On le calcule en exprimant le nombre de personnes de la population active sous la forme d'un pourcentage de la population en âge de travailler. La population en âge de travailler correspond à la population de plus de 15 ans (telle qu'elle est utilisée dans ce rapport). Voir *Population active*.

Taux d'activité des femmes Le nombre de femmes dans la population active exprimé en pourcentage de la population féminine d'âge actif. Voir *Taux d'activité* et *Population active*.

Taux d'alphabétisation des adultes La proportion de la population adulte âgée d'au moins 15 ans alphabétisée, exprimée en pourcentage de la population correspondante, totale ou d'un sexe particulier, dans un pays, territoire ou une zone géographique donnés, à un moment particulier, en général au milieu de l'année. À des fins statistiques, une personne est alphabétisée si elle peut lire et écrire en les comprenant quelques lignes simples concernant sa vie quotidienne.

Taux d'alphabétisation des jeunes La proportion de la population âgée de 15 à 24 ans qui peut lire et écrire en comprenant quelques lignes simples concernant sa vie quotidienne. Voir *Taux d'alphabétisation des adultes*.

Taux d'analphabétisme des adultes Calculé en soustrayant à 100 le taux d'alphabétisation des adultes. Voir *Taux d'alphabétisation des adultes*.

Taux d'électrification indique le nombre de personnes disposant de l'accès à l'électricité en pourcentage de la population totale.

Taux de chômage Le nombre des chômeurs divisé par la population active (les personnes employées plus les chômeurs). Voir *Chômage* et *Population active*.

Taux de chômage des jeunes Le Correspond au taux de chômage entre les âges de 15 et 24 ans, en fonction de la définition nationale. Voir *Chômage* et *Taux de chômage*.

Taux de croissance annuelle de la population Se rapporte au taux moyen de croissance exponentielle annuelle pour la période en question. Voir *Population totale*.

Taux de croissance annuelle du PIB par habitant Taux de croissance annuelle obtenu par la méthode des moindres carrés, calculé à partir d'un PIB par habitant à prix constant en unités de devises locales.

Taux de fertilité total Le nombre total d'enfants susceptibles de naître de chaque femme si elle devait vivre jusqu'à la fin de ses années de procréation potentielle et avoir des enfants à chaque âge conformément aux taux de fertilité dominants pour cet âge pour une année/période donnée, dans un pays, un territoire ou une zone géographique donnés.

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans La probabilité de mourir entre la naissance et l'âge exact de cinq ans, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité des nouveaux-nés La probabilité de mourir entre la naissance et l'âge exact d'un an, exprimée pour 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité en dessous de l'âge de cinq ans Voir *Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans*.

Taux de mortalité infantile Voir *Taux de mortalité des nouveaux-nés*.

Taux de mortalité maternelle Le quotient du nombre des décès maternels pendant une année donnée sur le nombre des naissances vivantes la même année, exprimé pour 100 000 naissances vivantes pour un pays, un territoire ou une zone géographique donnés. Un décès maternel est défini comme le décès d'une femme enceinte ou dans un délai 42 jours à la suite de la fin de cette grossesse, quels que soient la durée de la grossesse et le lieu correspondant, en raison de toute cause liée à ou aggravée par la grossesse même ou ses soins, et sans cause accidentelle ou accessoire.

Taux de mortalité maternelle ajusté Taux de mortalité maternelle ajusté pour prendre en compte les problèmes bien documentés de sous-déclaration et les erreurs de classification des décès maternels, ainsi que des estimations pour les pays pour lesquels on ne dispose pas de données. Voir *Taux de mortalité maternelle*.

Taux de mortalité maternelle publié Taux de mortalité maternelle tel qu'il est publié par les autorités nationales. Voir *Taux de mortalité maternelle*.

Taux de prévalence des contraceptifs Le pourcentage des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) qui ont recours, ou dont les partenaires ont recours, à une quelconque forme de contraception, moderne ou traditionnelle.

Taux de prévalence du VIH Le pourcentage de la population âgée de 15 à 49 ans infectée par le VIH.

Taux de scolarisation brut Le nombre total d'élèves ou d'étudiants inscrits à un niveau scolaire donné, quel que soit leur âge, exprimé sous la forme d'un pourcentage de la population du groupe d'âge théorique pour le même niveau d'éducation. Pour le niveau supérieur, la population prise en compte pour le groupe d'âge correspond aux cinq années suivant l'âge de fin des études secondaires. Des taux de scolarisation bruts supérieurs à 100 % sont indicatifs de l'inscription d'élèves ou d'étudiants n'appartenant pas au groupe d'âge théorique scolarisé à ce niveau d'éducation. Voir *Niveaux d'éducation*.

Taux de scolarisation brut combiné pour les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur Le nombre d'élèves inscrits aux niveaux d'éducation primaire, secondaire et supérieur, quel que soit leur âge, exprimé sous la forme d'un pourcentage de la population théorique d'âge scolaire pour les trois niveaux. Voir *Niveaux d'éducation* et *Taux de scolarisation brut*.

Taux de scolarisation nette Le nombre des élèves du groupe d'âge scolaire théorique pour un niveau d'éducation donné inscrits à ce niveau, exprimé sous la forme d'un pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. Voir *Niveaux d'éducation*.

Temps de travail total Voir *Utilisation du temps, temps de travail total*.

Termes de l'échange Le rapport de l'indice des prix à l'exportation sur l'indice des prix à l'importation mesuré par rapport à une année de base. Une valeur supérieure à

100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport au prix des importations.

Traitement du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans ayant de la fièvre Le pourcentage des enfants de moins de cinq ans malades et ayant développé de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête et auxquels on a administré des médicaments contre le paludisme.

Traités, ratification des Après la signature d'un traité, un pays doit le ratifier, souvent au moyen de l'approbation par son parlement. Ce processus n'implique pas seulement l'expression d'intérêt indiquée par la signature, mais également la transposition des principes et obligations du traité dans le cadre de la législation nationale.

Transferts d'armes conventionnelles Se rapporte au transfert volontaire par le fournisseur (ce qui exclut donc les armes capturées et obtenues par l'intermédiaire de transfuges) d'armes à usage militaire destinées aux forces armées, paramilitaires ou aux agences de renseignement d'un autre pays. Il s'agit en particulier d'armes conventionnelles ou de systèmes de grande envergure appartenant à six catégories : navires, avions, missiles, artillerie, véhicules blindés et systèmes de radar (sauf camions, services, munitions, armes légères, articles logistiques, composants et technologie des composants et artillerie remorquée ou navale d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Travailleur familial non rémunéré Défini dans le cadre de la classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) de 1993 comme une personne collaborant sans rémunération à une entreprise économique exploitée par un membre de la même famille vivant dans le même foyer.

Usagers cellulaires Usagers d'un service de téléphone mobile public automatique offrant l'accès au réseau téléphonique public commuté à l'aide de la technologie cellulaire. Les systèmes peuvent être analogiques ou numériques.

Usagers d'Internet Personnes ayant accès au réseau mondial.

Utilisation d'énergie, PIB par unité d' Le ratio du PIB (en 2 000 PPA USD) sur la consommation d'énergie commerciale, mesurée en kilogrammes de pétrole ou équivalent. Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité énergétique en montrant des estimations comparables et cohérentes du PIB réel pour les pays par rapport à leurs intrants physiques (*unités d'utilisation d'énergie*). Voir *PIB (Produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*. Les variations de ce ratio dans le temps et entre les pays sont partiellement le reflet de changements structurels au niveau de l'économie, de l'efficacité énergétique de

secteurs particuliers, et des différences entre les mélanges de combustibles.

Utilisation de préservatifs lors des derniers rapports sexuels à risque élevé Le pourcentage d'hommes et de femmes ayant eu des rapports sexuels non conjugaux avec un partenaire ne résidant pas avec eux au cours des 12 derniers mois et qui disent avoir eu recours à l'utilisation de préservatifs lors du dernier de ces rapports.

Utilisation du temps, activités économiques Temps consacré à des activités telles que l'emploi dans des établissements, la production primaire hors d'établissements, les services en échange de revenus et d'autres productions de biens hors établissements, tel que défini dans le cadre du système de comptabilité nationale des Nations Unies révisé en 1993. Voir *Activités non économiques* et *Temps de travail total*.

Utilisation du temps, activités non économiques Temps consacré à des activités telles que l'entretien de la maison (ménage, lessive, préparation des repas et nettoyage après les repas), la gestion du ménage et les courses pour celui-ci, les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades et aux invalides du ménage, les services à la communauté, tel que défini dans le cadre du système de comptabilité nationale des Nations Unies révisé en 1993. Voir *Activités économiques* et *Temps de travail total*.

Utilisation du temps, temps de travail total Temps consacré à des activités économiques et non économiques, tel que défini dans le cadre du système de comptabilité nationale des Nations Unies révisé en 1993. Voir *Utilisation du temps, activités économiques* et *Utilisation du temps, activités non économiques*.

Vaccination, enfants d'un an totalement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose Enfants d'un an auxquels on a injecté un antigène ou un sérum contenant des anticorps spécifiques contre la rougeole ou la tuberculose.

Zone forestière Il s'agit de terres sous un peuplement d'arbres naturels ou plantés, qu'elles soient productives ou non.

Références statistiques

- Amnesty International. 2007. "Faits et statistiques sur la peine de mort" [<http://www.amnesty.org/>]. Consulté en juin 2007.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2002. *Perspectives énergétiques mondiales 2002*. Paris. Service des publications de l'AIE.
- . 2006. *Perspectives énergétiques mondiales 2006*. Paris. Service des publications de l'AIE.
- . 2007. *Bilans énergétiques pour les pays de l'OCDE et non OCDE, vol 2007, édition 01*. Paris. Statistiques et bilans énergétiques de l'AIE. Consulté en août 2007.
- Banque mondiale. 2006. *Indicateurs du développement mondial 2006*. CD-ROM. Washington.
- . 2007a. Povcalnet. Washington. [<http://iresearch.worldbank.org/>]. Consulté en mai 2007.
- . 2007b. *Indicateurs du développement mondial 2007*. CD-ROM. Washington.
- Cameron, A. Colin et Pravin K. Trivedi. 2005. *Microeconometrics: Methods and Applications*, Cambridge University Press.
- CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 2007. *Correspondance relative aux émissions de dioxyde de carbone*. Juillet. Oak Ridge.
- Charmes, Jacques et Uma Rani. 2007. "Une vue d'ensemble de la taille et de la contribution du secteur informel dans l'économie totale : une comparaison entre les pays". Paris. L'Institut de Recherche pour le Développement.
- Etatc. 2006. *Correspondance portant sur le taux de scolarisation brut du Luxembourg*. Mai. Luxembourg.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et Global Forest Resources Assessment 2005. Rome. FAO.
- . 2007a. Base de données FAOSTAT. [<http://faostat.fao.org/>]. Consulté en mai 2007.
- . 2007b. "Évaluation des ressources forestières". *Correspondance relative aux stocks de carbone des forêts ; extrait de la base de données*. Août Rome.
- Fuentes, Ricardo et Papa Seck. 2007. "Les effets à court et long termes sur le développement humain des chocs climatiques : données empiriques."
- Guha-Sapir, Debarati, David Hargitt, Philippe Hoyois. 2004. *Trente ans de catastrophes naturelles 1974-2003 : les chiffres*. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve. Bruxelles, Belgique.
- Harvey, Andrew S. 2001. "National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men". Note de synthèse du PNUD, Rapport sur le développement humain 2001. Programme des Nations Unies pour le Développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Heston, Alan, Robert Summers et Bettina Aten. 2001. *Correspondance relative aux données de la version 6.0 de Penn World Table*. University of Pennsylvania, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices. [<http://pwt.econ.upenn.edu/>]. Mars. Philadelphie.
- . 2006. "Penn World Table Version 6.2." University of Pennsylvania, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices, Philadelphie. [<http://pwt.econ.upenn.edu/>]. Consulté en juin 2007.
- ICPS (International Centre for Prison Studies). 2007. *Liste de la population pénitentiaire du monde*. Septième édition. King's College Londres. Londres.
- IDMC (Internally Displaced Monitoring Centre). 2007. "Statistiques mondiales". [<http://www.internal-displacement.org/>]. Consulté en avril 2007.
- IIES (Institut international d'études stratégiques). 2007. *Bilan militaire 2006-2007*. London: Routledge, Taylor et Francis Group.
- LIS (Luxembourg Income Studies). 2007. "Taux de pauvreté relatives pour la population totale, les enfants et les personnes âgées". Luxembourg. [<http://www.lisproject.org/>]. Consulté en mai 2007.
- Macro International. 2007a. *Correspondance portant sur les données des ménages*. mai 2007. Calverton, MD.
- . 2007b. *Rapports d'enquêtes démographiques et sanitaires (EDS)* Calverton, MD. [<http://www.measuredhs.com/>]. Consulté en juin 2007.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) 2007. *OCDE Principaux indicateurs économiques* Paris. [<http://www.oecd.org/statsportal/>]. Consulté en juillet 2007.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistique Canada. *La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*. Publication de l'OCDE. Paris.
- . 2005. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* Publication de l'OCDE. Paris.
- OCDE-CAD (Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'assistance au développement). 2007a. *Journal de l'OCDE sur le développement : Rapport de la coopération pour le développement 2006*. Publication de l'OCDE. Paris.
- . 2007b. *Correspondance relative à l'aide publique au développement décaissée*. Mai. Paris.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2005. *Indicateurs clés du marché du travail*. Quatrième édition. Genève. CD-ROM. Genève. [www.ilo.org/kilm/]. Consulté en juillet 2006.
- . 2007a. *Base de données sur les normes internationales du travail (ILOEX)*. [<http://www.ilo.org/ilolex/>]. Consulté en juillet 2007.
- . 2007b. *Base de données LABORSTA*. Genève. [<http://laborsta.ilo.org/>]. Consulté en juin 2007.
- OIT (Organisation internationale du Travail) Bureau des statistiques. 2007. *Correspondance portant sur les données du secteur informel*. Juin. Genève.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2007. "Brevets accordés par bureau (1985-2005)." Genève. [<http://wipo.int/ipstats/en/statistics/>]. Consulté en mai 2007.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2007a. *Base de données des indicateurs de base en matière de santé 2007*. Genève. [<http://www.who.int/whosis/database/>]. Consulté en juillet 2007.
- . 2007b. *Contrôle mondial de la tuberculose : Rapport de l'OMS 2007*. Genève. [http://www.who.int/tb/publications/global_report/2007/en/index.html]. Consulté en juillet 2007.

- ONU (Nations Unies). 2002. Correspondance portant sur les enquêtes en matière d'utilisation du temps. Département des Affaires économiques et sociales, Division de la statistique. Février New York.
- . 2006a. Base de données des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement. Département des Affaires économiques et sociales, Division de la statistique. New York. [http://mdgs.un.org]. Consulté en mai 2007.
- . 2006b. World Urbanization Prospects: The 2005 Revision. Base de données Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- . 2007a. Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire Général. New York. [http://untreaty.un.org]. Consulté en juin 2007.
- . 2007b. Correspondance en matière de consommation d'électricité. Département des Affaires économiques et sociales, Division de la statistique. Mars. New York.
- . 2007c. Correspondance portant sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement. Département des Affaires économiques et sociales, Division de la statistique. Juillet. New York.
- . 2007d. Annuaire statistique de l'énergie pour 2004. Département des Affaires économiques et sociales, Division de la statistique. New York.
- . 2007e. World Population Prospects 1950-2050: The 2006 Revision. Base de données Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population. New York. Consulté en juillet 2007.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida). 2006. Correspondance portant sur la prévalence du VIH. Mai 2006. Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). 2006. The Path out of Poverty. Rapport national sur le développement humain pour Timor-Leste. Dili.
- . 2007. L'inclusion sociale en BIH. Rapport national sur le développement humain pour la Bosnie-Herzégovine. Sarajevo.
- Ruoen, Ren, et Chen Kai. 1995. "China's GDP in U.S. Dollars Based on Purchasing Power Parity." Dossier de travail en matière de recherche sur les politiques 1415. Banque mondiale, Washington.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2007a. Correspondance relative aux transferts d'armement. Mars. Stockholm.
- . 2007b. Correspondance portant sur les dépenses militaires. Mars. Stockholm.
- . 2007c. Annuaire SIPRI : Armements, désarmement et sécurité internationale. Oxford, U.K. : Oxford University Press.
- Smeeding, Timothy M. 1997. "Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study." Note de synthèse pour le PNUD, Rapport sur le développement mondial 1997. Programme des Nations Unies pour le Développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater, et Gary Burtless. 2000. "États-Unis Poverty in a Cross-National Context." In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman, eds., Understanding Poverty. New York : Russell Sage Foundation ; et Cambridge, MA : Harvard University Press.
- UIP (Union interparlementaire). 2007a. Correspondance sur les femmes au gouvernement au niveau ministériel. Juin. Genève.
- . 2007b. Correspondance portant sur l'année au cours de laquelle les femmes ont obtenu le droit de vote et de se présenter à des élections et l'année au cours de laquelle la première femme a été élue ou nommée au parlement. Juin. Genève.
- . 2007c. Base de données Parline. [www.ipu.org]. Consulté en juin 2007.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997. "Classification internationale type de l'éducation 1997", Paris. [http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/iscsed/ISCED_A.pdf]. Consulté en août 2007.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) Institut de statistique. 1999. Annuaire statistique. Montréal.
- . 2003. Correspondance portant sur les taux d'alphabétisation chez les adultes et les jeunes. Mars. Montréal.
- . 2006. Correspondance portant sur les étudiants en science, ingénierie, fabrication et construction. Avril. Montréal.
- . 2007a. Correspondance portant sur les taux d'alphabétisation chez les adultes et les jeunes. Mai. Montréal.
- . 2007b. Correspondance portant sur les données en matière de dépenses d'éducation. Avril. Montréal.
- . 2007c. Correspondance portant sur les taux de scolarisation bruts et nets, les enfants atteignant la cinquième année d'étude primaire et l'éducation tertiaire. Avril. Montréal.
- UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2007. Correspondance portant sur les réfugiés par pays d'asile et d'origine. Mai. Genève.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2004. Situation des enfants dans le monde 2005. New York.
- . 2005. Situation des enfants dans le monde 2006. New York.
- . 2006. Situation des enfants dans le monde 2007. New York.
- . 2007a. Correspondance portant sur la mortalité maternelle. New York. Août 2007.
- . 2007b. Rapports d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS). New York. [http://www.childinfo.org]. Consulté en juin 2007.
- UNODC (Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime). 2007. Correspondance portant sur "The Ninth United Nations Survey on Crime Trends and the Operations of the Criminal Justice Systems". Mai Vienne.
- Utilisation du temps. 2007. Correspondance avec des professionnels experts en matière d'utilisation du temps : Debbie Budlender (Community Agency for Social Enquiry) pour l'Afrique du Sud à partir de "A Survey of Time Use" ; Jacques Charmes (Institut de recherche pour le développement) pour le Bénin, le Nicaragua, Madagascar, l'île Maurice et l'Uruguay sur la base d'enquêtes spécifiques aux pays en matière d'utilisation du temps 1998-2002 ; Choi Yoon Ji (Administration chargée du développement rural de la République de Corée) pour la République de Corée ; Jamie Spinney (St. Mary's University), Marcel Bechard (Statistique Canada) et Isabelle Marchand (Statistique Canada) pour l'enquête canadienne "Enquête sociale générale : L'emploi du temps des Canadiens 2005" ; Marcela Éternod et Elsa Contreras (INEGI) pour le Mexique à partir de "Encuesta Nacional sobre Uso del Tiempo 2002" ; Elsa Fontinha (ISEG - Université technique de Lisbonne) pour le Portugal à partir de "INE, Inquérito à Ocupação do Tempo, 1999" ; Rachel Krantz-Kent (Bureau of Labor Statistics) pour les États-Unis à partir de "American Time Use Survey 2005" ; Fran McGinnity (Economic and Social Research Institute) pour l'Irlande à partir de "Irish National Time Use Survey 2005" ; Iiris Niemi (Statistics Finlande) pour la Belgique, la Finlande, la France, l'Estonie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni à partir des enquêtes harmonisées sur l'emploi du temps des Européens 1998-2004 ; Andries van den Broek (Bureau de la planification sociale et culturelle des Pays-Bas) pour les Pays-Bas à partir de "Trends in Time" ; Jayoung Yoon (University of Massachusetts) pour la République de Corée sur la base de "Korean Time Use Survey 2004"

Classification des pays

Pays figurant dans les données relatives aux indicateurs du développement humain

Développement humain élevé

(IDH d'au moins 0,800)

Albanie	Norvège
Antigua-et-Barbuda	Oman
Argentine	Panama
Australie	Pologne
Autriche	Portugal
Bahamas	Qatar
Bahreïn	Roumanie
Barbade	Fédération de Russie
Belarus	Saint-Kitts-et-Nevis
Belgique	Arabie Saoudite
Bosnie-Herzégovine	Seychelles
Brésil	Singapour
Brunéï Darussalam	Slovaquie
Bulgarie	Slovénie
Canada	Espagne
Chili	Suède
Costa Rica	Suisse
Croatie	Tonga
Cuba	Trinité-et-Tobago
Chypre	Émirats arabes unis
République tchèque	Royaume-Uni
Danemark	États-Unis
Estonie	Uruguay
Finlande	(70 pays ou régions)
France	
Allemagne	
Grèce	
Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	
Hongrie	
Islande	
Irlande	
Israël	
Italie	
Italie	
Corée (République de)	
Koweït	
Lettonie	
Jamahiriya arabe libyenne	
Lituanie	
Luxembourg	
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	
Malaisie	
Malte	
Maurice	
Mexique	
Pays-Bas	
Nouvelle-Zélande	

Développement humain moyen

(IDH entre 0,500 et 0,799)

Algérie	Myanmar
Arménie	Namibie
Azerbaïdjan	Népal
Bangladesh	Nicaragua
Belize	Territoires palestiniens occupés
Bhoutan	Pakistan
Bolivie	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Botswana	Paraguay
Cambodge	Pérou
Cameroun	Philippines
Cap Vert	Sainte-Lucie
Chine	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Colombie	Samoa
Comores	Sao Tomé-et-Principe
Congo	Îles Salomon
Djibouti	Afrique du Sud
Dominique	Sri Lanka
République Dominicaine	Soudan
Équateur	Surinam
Égypte	Swaziland
El Salvador	République arabe syrienne
Guinée équatoriale	Tadjikistan
Fidji	Thaïlande
Gabon	Timor-Leste
Gambie	Togo
Géorgie	Tunisie
Ghana	Turquie
Grenade	Turkménistan
Guatemala	Ouganda
Guyane	Ukraine
Haïti	Ouzbékistan
Honduras	Vanuatu
Inde	Venezuela (République bolivarienne du)
Indonésie	Viet Nam
Iran (République islamique d')	Yémen
Jamaïque	Zimbabwe
Jordanie	(85 pays ou régions)
Kazakhstan	
Kenya	
Kirghizistan	
République populaire démocratique lao	
Liban	
Lesotho	
Madagascar	
Maldives	
Mauritanie	
Moldova	
Mongolie	
Maroc	

Développement humain faible

(IDH inférieur à 0,500)

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
République centrafricaine
Tchad
Congo (République démocratique du)
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Guinée
Guinée-Bissau
Malawi
Mali
Myanmar
Niger
Nigeria
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Tanzanie (République-Unie de)
Zambie
(22 pays ou régions)

Remarque: Les pays membres des Nations Unies suivants ne sont pas compris dans les données relatives aux indicateurs du développement humain dans la mesure où l'on ne peut pas calculer l'IDH pour ceux-ci : Afghanistan, Andorre, Iraq, Kiribati, Corée (République populaire démocratique de), Libéria, Liechtenstein, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Nauru, Palaos, Saint-Marin, Serbie, Somalie et Tuvalu.

Pays compris dans les données relatives aux revenus

Revenu élevé

(RNB par habitant d'au moins 10 726 USD en 2005)

Andorra	Slovénie
Antigua-et-Barbuda	Espagne
Aruba	Suède
Australie	Suisse
Autriche	Émirats arabes unis
Bahamas	Royaume-Uni
Bahreïn	États-Unis
Belgique	Îles Vierges des États-Unis
Bermudes	(55 pays ou régions)
Brunéï Darussalam	
Canada	
Îles Caïman	
Chypre	
Danemark	
Îles Féroé	
Finlande	
France	
Polynésie française	
Allemagne	
Grèce	
Groenland	
Guam	
Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	
Iceland	
Irlande	
Île de Man	
Israël	
Italie	
Japon	
Corée (République de)	
Koweït	
Liechtenstein	
Luxembourg	
Macao, Chine (région administrative spéciale de Chine)	
Malte	
Monaco	
Pays-Bas	
Antilles néerlandaises	
Nouvelle-Calédonie	
Nouvelle-Zélande	
Norvège	
Portugal	
Porto Rico	
Qatar	
Saint-Marin	
Arabie Saoudite	
Singapour	

Revenu moyen

(RNB par habitant de 876 à 10 725 USD en 2005)

Albanie	Jamahiriya arabe libyenne
Algérie	Lituanie
Samoa américaines	Macédoine (Ex-République yougoslave de)
Angola	Malaisie
Argentine	Maldives
Arménie	Îles Marshall
Azerbaïdjan	Maurice
Barbade	Mexique
Belarus	Micronésie (États fédérés de)
Belize	Moldova
Bolivie	Monténégro
Bosnie-Herzégovine	Maroc
Botswana	Namibie
Brésil	Nicaragua
Bulgarie	Îles Mariannes septentrionales
Cameroun	Territoires palestiniens occupés
Cap Vert	Oman
Chili	Palau
Chine	Panama
Colombie	Paraguay
Congo	Pérou
Costa Rica	Philippines
Croatie	Pologne
Cuba	Roumanie
République tchèque	Fédération de Russie
Djibouti	Saint-Kitts-et-Nevis
Dominique	Sainte-Lucie
République dominicaine	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Équateur	Samoa
Égypte	Serbie
El Salvador	Seychelles
Guinée équatoriale	Slovaquie
Estonie	Afrique du Sud
Fidji	Sri Lanka
Gabon	Surinam
Géorgie	Swaziland
Grenade	République arabe syrienne
Guatemala	Thaïlande
Guyane	Tonga
Honduras	Tunisie
Hongrie	Turquie
Indonésie	Turkménistan
Iran (République islamique d')	Ukraine
Iraq	Uruguay
Jamaïque	Vanuatu
Jordanie	Venezuela (République bolivarienne du)
Kazakhstan	(97 pays ou régions)
Kiribati	
Lettonie	
Liban	
Lesotho	

Revenu faible

(RNB par habitant de 875 USD ou moins en 2005)

Afghanistan	Togo
Bangladesh	Ouganda
Bénin	Ouzbékistan
Bhoutan	Viet Nam
Burkina Faso	Yémen
Burundi	Zambie
Cambodge	Zimbabwe
République centrafricaine	(54 pays ou régions)
Tchad	
Comores	
Congo (République démocratique du)	
Côte d'Ivoire	
Érythrée	
Éthiopie	
Gambia	
Ghana	
Guinée	
Guinée-Bissau	
Haiti	
Inde	
Kenya	
Corée (République démocratique populaire de)	
Kirghizistan	
République populaire démocratique lao	
Libéria	
Madagascar	
Malawi	
Mali	
Mauritanie	
Mongolie	
Myanmar	
Népal	
Niger	
Nigeria	
Pakistan	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Rwanda	
Sao Tomé-et-Principe	
Sénégal	
Sierra Leone	
Îles Salomon	
Somalie	
Soudan	
Tadjikistan	
Tanzanie (République-Unie de)	
Timor-Leste	

Remarque: Les chiffres relatifs au revenu reposent sur la classification de la Banque mondiale (à la date du 1er juillet 2006) en fonction du revenu national brut (RNB) par habitant. Ils comprennent les pays ou régions suivants qui ne sont pas des États membres des Nations Unies et ne figurent donc pas dans les tableaux des IDH : revenu élevé - Aruba, Bermudes, Îles Caïmans, Îles Féroé, Polynésie française, Groenland, Guam, Île de Man, Macao, Chine (région administrative spéciale de Chine), Antilles néerlandaises, Nouvelle-Calédonie, Porto Rico et les Îles Vierges des États-Unis ; revenu moyen - Samoa américaines. Ces pays ou régions sont compris dans les chiffres par niveau de revenu. Nauru et Tuvalu, tous deux pays membres des Nations Unies, ne sont pas indiqués en raison de l'absence de données.

Pays figurant dans les chiffres principaux pour le monde

Pays en voie de développement

Afghanistan	Guyane	Pérou
Algérie	Haiti	Philippines
Angola	Honduras	Qatar
Antigua-et-Barbuda	Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	Rwanda
Argentine	Inde	Saint-Kitts-et-Nevis
Bahamas	Indonésie	Sainte-Lucie
Bahreïn	Iran (République islamique d')	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Bangladesh	Iraq	Samoa
Barbade	Jamaïque	Sao Tomé-et-Principe
Belize	Jordanie	Arabie Saoudite
Bénin	Kenya	Sénégal
Bhoutan	Kiribati	Seychelles
Bolivie	Corée (République démocratique populaire de)	Sierra Leone
Botswana	Corée (République de)	Singapour
Brésil	Koweït	Îles Salomon
Brunéï Darussalam	République populaire démocratique lao	Somalie
Burkina Faso	Liban	Soudan
Burundi	Lesotho	Surinam
Cambodge	Libéria	Swaziland
Cameroun	Libya	République arabe syrienne
Cap Vert	Madagascar	Tanzanie (République-Unie de)
République centrafricaine	Malawi	Thaïlande
Tchad	Malaisie	Timor-Leste
Chili	Maldives	Togo
Chine	Mali	Tonga
Colombie	Îles Marshall	Trinité-et-Tobago
Comores	Mauritanie	Tunisie
Congo	Maurice	Turquie
Congo (Dem. Rep. of the)	Mexique	Tuvalu
Costa Rica	Micronésie (États fédérés de)	Ouganda
Côte d'Ivoire	Mongolie	Émirats arabes unis
Cuba	Maroc	Uruguay
Chypre	Myanmar	Vanuatu
Djibouti	Myanmar	Venezuela (République bolivarienne du)
Dominique	Égypte	Viet Nam
République dominicaine	El Salvador	Yémen
Équateur	Nauru	Zambie
Égypte	Népal	Zimbabwe
El Salvador	Nicaragua	(137 pays ou régions)
Guinée équatoriale	Niger	
Érythrée	Nigéria	Pays les moins développés^a
Éthiopie	Territoires palestiniens occupés	Afghanistan
Fidji	Oman	Angola
Gabon	Pakistan	Bangladesh
Gambia	Palau	Bénin
Ghana	Panama	
Grenade	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Guatemala	Paraguay	
Guinée		
Guinée-Bissau		

Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants (CEI)

Albanie	Hongrie
Arménie	Iceland
Azerbaïdjan	Irlande
Bélarus	Italie
Bosnie-Herzégovine	Japon
Bulgarie	Corée (République de)
Croatie	Luxembourg
République tchèque	Mexique
Estonie	Pays-Bas
Géorgie	Nouvelle-Zélande
Hongrie	Norvège
Kazakhstan	Pologne
Kirghizistan	Portugal
Lettonie	Slovaquie
Lituanie	Espagne
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	Suède
Moldova	Suisse
Monténégro	Turquie
Pologne	Royaume-Uni
Roumanie	États-Unis
Fédération de Russie	(30 pays ou régions)
Serbie	
Slovaquie	
Slovénie	
Tadjikistan	
Turkménistan	
Ukraine	
Ouzbékistan	

Pays de l'OCDE à revenu élevé

Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Finlande
France
Allemagne
Grèce
Iceland
Irlande
Italie
Japon
Corée (République de)
Luxembourg
Pays-Bas
Nouvelle-Zélande
Norvège
Portugal
Espagne
Suède
Suisse
Royaume-Uni
États-Unis
(24 pays ou régions)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Australie
Autriche
Belgique
Canada
République tchèque
Danemark
Finlande
France
Allemagne
Grèce

^a UN classification based on UN-OHRLS 2007.

Pays en voie de développement dans les chiffres régionaux

États arabes	Asie de l'Est et Pacifique	Asie du Sud	Amérique latine et Caraïbes	Europe méridionale	Afrique sub-saharienne
Algérie	Brunéi Darussalam	Afghanistan	Antigua-et-Barbuda	Chypre	Angola
Bahreïn	Cambodge	Bangladesh	Argentine	Turquie	Bénin
Djibouti	Chine	Bhoutan	Bahamas	(2 pays ou régions)	Botswana
Égypte	Fidji	Inde	Barbade		Burkina Faso
Iraq	Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	Iran (République islamique d')	Belize		Burundi
Jordanie	Indonésie	Maldives	Bolivie		Cameroun
Koweït	Kiribati	Népal	Brésil		Cap Vert
Liban	Corée (République démocratique populaire de)	Pakistan	Chili		République centrafricaine
Libya	Corée (République de)	Sri Lanka	Colombie		Tchad
Maroc	République populaire démocratique lao	(9 pays ou régions)	Costa Rica		Comores
Territoires palestiniens occupés	Malaisie		Cuba		Congo
Oman	Îles Marshall		Dominique		Congo (République démocratique du)
Qatar	Micronésie (États fédérés de)		République dominicaine		Côte d'Ivoire
Arabie Saoudite	Mongolie		Équateur		Guinée équatoriale
Somalie	Myanmar		El Salvador		Érythrée
Soudan	Nauru		Grenade		Éthiopie
République arabe syrienne	Palau		Guatemala		Gabon
Tunisie	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Guyane		Gambia
Émirats arabes unis	Philippines		Haiti		Ghana
Yémen	Samoa		Honduras		Guinée
(20 pays ou régions)	Singapour		Jamaïque		Guinée-Bissau
	Îles Salomon		Mexique		Kenya
	Thaïlande		Nicaragua		Lesotho
	Timor-Leste		Panama		Libéria
	Tonga		Paraguay		Madagascar
	Tuvalu		Pérou		Malawi
	Vanuatu		Saint-Kitts-et-Nevis		Mali
	Viet Nam		Sainte-Lucie		Mauritanie
	(28 pays ou régions)		Saint-Vincent-et-les-Grenadines		Maurice
			Surinam		Myanmar
			Trinité-et-Tobago		Namibie
			Uruguay		Niger
			Venezuela (République bolivarienne du)		Nigéria
			(33 pays ou régions)		Rwanda
					Sao Tomé-et-Principe
					Sénégal
					Seychelles
					Sierra Leone
					Afrique du Sud
					Swaziland
					Tanzanie (République-Unie de)
					Togo
					Ouganda
					Zambie
					Zimbabwe
					(45 pays ou régions)

Index des indicateurs

Tableau des indicateurs **Indicateur**

A

6	Accouchements avec les soins d'un personnel de santé qualifié
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
	Aide publique au développement (APD) nette déboursée
17	APD par habitant du pays donateur
17	aux pays les moins développés, % du total
17	aux services sociaux, % du montant total affectable par secteur
17	bilatérale déliée, % du total
17	En % du RNB
17	Total
	Aide publique au développement (APD) reçue (décaissements nets)
18	En % du PIB
18	Par habitant
18	Total
4	Alphabétisation, % de la population sans compétences de base
	Approvisionnement en énergie, primaire
23	biomasse et déchets
23	charbon
23	énergie hydroélectrique et autres énergies renouvelables
23	gaz naturel
23	nucléaire
23	pétrole
23	Total
7	Assainissement amélioré, population utilisant un

B

	Biens et services
16	exportations, en % du PIB
16	importations, en % du PIB
13	Brevets accordés aux résidents

C

	Chômage de longue durée
20	% d'Hommes au chômage
20	% de femmes au chômage
20, 21	Chômeurs
15	Coefficient de Gini
	Consommation d'électricité par habitant
22	(kilowattheure)

Tableau des indicateurs **Indicateur**

22	(% de variation)
22	Consommation énergétique, par unité de PIB
	Conventions, traités et instruments internationaux
35	Situation des conventions fondamentales liées au droit du travail
25	Situation des principaux traités internationaux portant sur l'environnement
34	Statut des principaux instruments internationaux de défense des droits de l'Homme

D

	Dépenses en matière de santé
6	Par habitant
6	privées, en % du PIB
6, 19	publiques, en % du PIB
	Dépenses en matière de
11, 19	éducation
19	militaires
13	recherche et développement (RD)
6, 19	santé
18, 19	service de la dette
19	Dépenses militaires, en % du PIB
	Dépenses publiques courantes en matière d'éducation (en %)
11	Pré primaire et primaire
11	Secondaire et post-secondaire non supérieur
11	supérieur
	Dépenses publiques en matière d'éducation
11	En % des dépenses gouvernementales totales
11, 19	En % du PIB
	Diarrhée
6	Enfants souffrant de diarrhée auxquels on administre une réhydratation orale et une alimentation continue

E

16	Échange, termes de l'
33	Élue ou nommée au parlement, année où la première femme a été
33	Élection, année où les femmes ont obtenu le droit de présenter leur candidature à une
	Émancipation des femmes
33	Année où la première femme a été élue ou nommée au parlement
33	Année où les femmes ont obtenu le droit de présenter leur

Tableau des indicateurs

Indicateur

	candidature à une élection
33	Année où les femmes ont obtenu le droit de vote
33	Femmes au gouvernement au niveau ministériel
	Émissions de dioxyde de carbone
24	Par habitant
24	part totale du monde
24	par unité de PIB
24	PIB par unité d'utilisation d'énergie
24	Total
24	Variation annuelle moyenne
	Emploi
	dans le secteur informel, en % de l'emploi non agricole
21	Femmes
21	Hommes
21	Total
	par activité économique
	agriculture, % du total
31	Hommes
31	Femmes
	industrie, % du total
31	Hommes
31	Femmes
	services, % du total
31	Hommes
31	Femmes
	Enfants
12	atteignant la cinquième année d'études primaires
	Enfants d'un an totalement immunisés
6	contre la rougeole
6	contre la tuberculose
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
7, 8	Enfants présentant une insuffisance de taille pour leur âge (retard de croissance)
3, 7	Enfants présentant une insuffisance pondérale pour leur âge (cachexie)
6	Enfants souffrant de diarrhée auxquels on administre une réhydratation orale et une alimentation continue
9	souffrant de fièvre, traités à l'aide de médicaments contre le paludisme (traitement contre le paludisme)
8, 10	Taux de mortalité infantile
1a, 8, 10	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
9	utilisation de moustiquaires traitées à l'insecticide (prévention du paludisme)
	Enfants d'un an totalement vaccinés
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
6	contre la rougeole
6	contre la tuberculose
1, 1a, 10	Espérance de vie à la naissance, total

Tableau des indicateurs

Indicateur

28	Femmes
28	Hommes
	Étudiants dans le supérieur
12	% dans les sciences, l'ingénierie, la fabrication et la construction
	Exportations
16	biens et services, en % du PIB
16	haute technologie, en % des exportations de produits manufacturés
16	primaires, en % des exportations de marchandises
16	produits manufacturés, en % des exportations de marchandises
26	transferts d'armes conventionnelles
F	
	Flux privés (de capital), autres
18	En % du PIB
	Forces armées
26	Indice
26	Total
	Forêts
24	réserves de carbone en
H	
27	Homicides, intentionnels
I	
	Importations
16	biens et services, en % du PIB
26	transferts d'armes conventionnelles
1	Indicateur d'éducation
1	Indicateur d'espérance de vie
	Indicateur de la participation des femmes (IPF)
29	Classement
29	Valeur
1	Indicateur de PIB
	Indicateur du développement humain (IDH)
1	Classement
1	Classement du PIB par habitant moins classement de l'IDH
2	tendances de
1	Valeur
	Indicateurs sexospécifiques de développement (ISDH)
28	Classement
28	Classement de l'IDH moins classement de l'ISDH
28	Valeur
	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)
3	Classement
3	Classement IPH-1 moins classement en termes de pauvreté monétaire
3	Valeur

Tableau des indicateurs **Indicateur**

	Indice de pauvreté humaine (IPH-2)
4	Classement
4	Classement IPH-2 moins classement en termes de pauvreté monétaire
4	Valeur
14	Indice des prix à la consommation, moyenne et changement annuel
	Instruments, conventions et traités internationaux
35	Situation des conventions fondamentales liées au droit du travail
25	Situation des principaux traités internationaux portant sur l'environnement
34	Statut des principaux instruments internationaux de défense des droits de l'Homme
	Investissements directs étrangers, flux entrants nets
18	En % du PIB
L	
	Législateurs, hauts responsables et cadres
29	Femmes
M	
	Mesures de l'inégalité des revenus
15	Coefficient de Gini
15	ratio des revenus des 10 % les plus riches par rapport aux 10 % les plus pauvres
15	ratio des revenus des 20 % les plus riches par rapport aux 20 % les plus pauvres
6	Médecins
N	
33	Niveau ministériel, femmes au gouvernement dans des postes de
P	
	Paludisme
9	prévention, enfants de moins de cinq ans utilisant des moustiquaires traitées aux insecticides
9	traitement, enfants de moins de cinq ans souffrant de fièvre et traités à l'aide de médicaments contre le paludisme
	Parlement
33	Année où la première femme a été élue ou nommée au parlement
33	Année où les femmes ont obtenu le droit de présenter leur candidature à une élection parlementaire
	Participation économique et politique des femmes
33	Année où la première femme a été élue ou nommée au parlement
33	Année où les femmes ont obtenu le droit de présenter leur candidature à une élection
33	Année où les femmes ont obtenu le droit de vote
29	Employées des professions intellectuelles et techniques

Tableau des indicateurs **Indicateur**

33	Femmes au gouvernement au niveau ministériel
29	Législateurs, hauts responsables et cadres femmes
29	Sièges parlementaires occupés par des femmes
33	Chambre basse ou une seule chambre
33	Chambre haute ou sénat
	Pauvreté, revenu
3	population vivant avec moins de 1 USD par jour
4	population vivant avec moins de 11 USD par jour
3	population vivant avec moins de 2 USD par jour
4	population vivant avec moins de 4 USD par jour
4	population vivant en dessous de 50 % du revenu médian
3	population vivant en dessous du seuil de pauvreté national
27	Peine de mort, année d'abolition
26	Personnes déplacées à l'intérieur du pays
	PIB par habitant
1, 1a	en PPA USD
14	en PPA USD 2005
14	Année de la valeur la plus élevée
14	valeur la plus élevée au cours de la période 1975—2005
14	en USD
14	taux de croissance annuelle
	PIB total
1a, 7	ayant accès à des sources d'eau améliorées
7	ayant accès à un assainissement amélioré
14	en milliards d'USD
14	en PPA milliards d'USD
22	PIB par unité d'utilisation d'énergie
7	Poids à la naissance, enfants présentant une insuffisance pondérale
	Population
4	% ne disposant pas des compétences d'alphabétisme de base
1a, 7	% souffrant de dénutrition
5	de 65 ans et plus
5	de moins de 15 ans
27	en prison
3	n'ayant pas accès à des sources d'eau améliorées
22	sans électricité
5	taux de croissance annuelle
1a, 5	Total
5	urbaine
3	vivant avec moins de 1 USD par jour
4	vivant avec moins de 11 USD par jour
3	vivant avec moins de 2 USD par jour
4	vivant avec moins de 4 USD par jour
4	vivant en dessous de 50 % du revenu médian
3	vivant en dessous du seuil de pauvreté national
	Population incarcérée
27	% de femmes
27	pour 100 000 habitants
27	Total

Tableau des indicateurs

Indicateur

22	Population sans électricité
1a, 7	Population sous-alimentée, %
7	Présentant une insuffisance de taille pour l'âge, % des enfants de moins de cinq ans
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
3, 7	Présentant une insuffisance pondérale pour l'âge, % des enfants de moins de cinq ans
	Professions intellectuelles et techniques
29	Femmes

R

Recherche et développement (RD)

13	chercheurs
13	dépenses
13	Redevances et droits de licence, perception de Revenus ou dépenses, part des
15	10 % les plus pauvres
15	10 % les plus riches
15	20 % les plus pauvres
15	20 % les plus riches
	Revenus estimés du travail
28	Femmes
28	Hommes
29	ratio des femmes par rapport aux Hommes

Réfugiés

26	Par pays d'asile
26	Par pays d'origine

Réserves de carbone dans les forêts

24	Total
	Rougeole
6	Enfants d'un an totalement immunisés

S

Service total de la dette

18	en % des exportations de biens et services et revenus nets en provenance de l'étranger
18, 19	En % du PIB
35	Situation des conventions fondamentales liées au droit du travail
25	Situation des principaux traités internationaux portant sur l'environnement
29	Sièges parlementaires occupés par des femmes
33	Chambre basse ou une seule chambre
33	Chambre haute ou sénat
29	Sièges parlementaires occupés par des femmes
33	Chambre basse ou une seule chambre
33	Chambre haute ou sénat
	Source d'eau, améliorée
1a, 7	% de la population ayant accès à
3	% de la population n'ayant pas accès à
	Source d'énergie primaire

Tableau des indicateurs

Indicateur

23	biomasse et déchets
23	charbon
23	énergie hydroélectrique et autres énergies renouvelables
23	gaz naturel
23	nucléaire
23	pétrole
23	Total
34	Statut des principaux instruments internationaux de défense des droits de l'Homme
	Surface boisée
22	% de la surface totale du pays
22	Total
22	Variation annuelle moyenne
22	Variation totale
	Survie
12	enfants atteignant la 5e année d'études primaires
3	Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 40 ans
4	Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 60 ans
	Probabilité à la naissance de survivre jusqu'à l'âge de 65 ans
10	Femmes
10	Hommes

T

Tabagie, prévalence chez les adultes

9	Femmes
9	Hommes

Taux d'activité économique

31	En % du taux pour les Hommes
31	Femmes
31	Indice

Taux d'alphabétisme, adulte

28, 30	Femmes
28	Hommes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
1, 1a, 12	Total

Taux d'alphabétisme, jeunes

30	Femmes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
12	Total

Taux d'analphabetisme, adultes

3	Total
22	Taux d'électrification

Taux de chômage

	adultes
20	Moyenne annuelle
20, 21	taux pour les femmes en % du taux pour les Hommes
20, 21	Total
	jeunes
20	taux pour les femmes en % du taux pour les Hommes

Tableau des indicateurs **Indicateur**

20	Total
	longue durée
4	Total
1a, 5	Taux de fertilité total
	Taux de mortalité
1a, 8, 10	des enfants de moins de cinq ans
8, 10	infantile
10	maternelle
	Taux de mortalité maternelle
10	ajusté
10	publié
6	Taux de prévalence de l'utilisation de contraceptifs
1a, 9	Taux de prévalence du VIH
	Taux de scolarisation brut
1,1a	éducations primaire, secondaire et supérieure combinées, total
28	Femmes
28	Hommes
	primaire
30	Femmes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
	secondaire
30	Femmes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
	supérieur
30	Femmes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
	Taux de scolarisation, net
1a, 12	primaire, total
30	Femmes
30	Ratio du taux pour les femmes sur le taux pour les Hommes
12	secondaire, total
1a, 10	Taux total de mortalité des enfants de moins de 5 ans
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
10	Taux total de mortalité infantile
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
	Temps consacré à
	activités non économiques, cuisine et ménage
32	Femmes
32	Hommes
	activités non économiques, soins aux enfants
32	Femmes
32	Hommes
	autres activités, loisirs

Tableau des indicateurs **Indicateur**

32	Femmes
32	Hommes
	autres activités, soins personnels
32	Femmes
32	Hommes
	travail total
32	Femmes
32	Hommes
	travail, activités économiques uniquement
32	femmes, % du travail total
32	Hommes, % du travail total
	Temps de travail
	activités économiques uniquement
32	femmes, % du travail total
32	Hommes, % du travail total
	Total
32	Femmes
32	Hommes
	Téléphones
13	Lignes principales
13	Usagers cellulaires
	Transferts d'armes conventionnelles
	Exportations
26	Part
26	Total
26	importations totales
	Travailleurs familiaux non rémunérés
31	Femmes
31	Hommes
	tuberculose
	cas
9	Guéris dans le cadre de DOTS
9	Détectés dans le cadre de DOTS
6	Enfants d'un an totalement immunisés
9	taux de prévalence

U

13	Usagers cellulaires
13	Utilisateurs d'Internet
	Utilisation de préservatifs lors des derniers rapports sexuels à risque élevé
9	Femmes
9	Hommes

V

33	Vote, année au cours de laquelle les femmes ont obtenu le droit de
----	--